



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
MELUN VAL DE SEINE

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2022



ÉDITORIAL



L'année 2022 a été marquée par la mise en œuvre opérationnelle du projet de territoire Ambition 2030. Adopté en mars 2022, après une année de travail des élus des 20 communes, des services et des habitants, la feuille de route stratégique de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est bien engagée : en mars 2023, 37 des 59 actions prévues dans le programme d'actions étaient lancées.

Autre avancée marquante : le projet de Pôle gare de Melun a été déclaré d'intérêt public en août 2022, ce qui permet à l'Agglomération, via sa SPL, d'enclencher les travaux d'aménagement du futur quartier Centre Gare, à partir de septembre 2023.

2022 est aussi l'année où 14 communes ont mis leurs moyens en commun pour déployer une police intercommunale avec des compétences similaires à celles des polices municipales. Sa création a été adoptée début 2023 par le conseil communautaire. Une étude a aussi été lancée pour créer un Centre de Supervision Intercommunale.

La Communauté d'Agglomération a poursuivi et renforcé son engagement pour la transition écologique à travers de nombreuses actions et politiques publiques. Citons la rénovation énergétique des bâtiments, avec la mise en place d'un espace conseil France Renov'. Trois agents accompagnent les propriétaires dans leurs projets : un service direct et utile aux habitants, qui préfigure la future Maison de l'Habitat.

Vous le voyez, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a des ambitions et elle poursuit sa mue au service des habitants.

Louis Vogel
Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
Maire de Melun
Conseiller Régional d'Île-de-France

Crédit photo couverture - Jérôme Aufort

20 COMMUNES

Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Limoges-Fourches, Lissy, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière, Voisenon.

155 km²



133 262 habitants



5 907 étudiants



50 604 emplois*



54 661 ménages*



60 628 logements*



17 159 établissements



Desservie par A5 et A6



1/3 d'espaces verts



44 km de berges de Seine



* (source atelier économique 01/2023)

SOMMAIRE

◇ Édito	02
◇ Les élus communautaires	05
◇ Projet de territoire	12
◇ Retour en images	14
◇ Développement économique	18
◇ Aménagement et urbanisme	22
◇ Habitat	26
◇ Mobilité	30
◇ Tourisme	34
◇ Politique de la Ville et Insertion	36
◇ Sécurité et prévention de la délinquance	42
◇ Enseignement supérieur	46
◇ Université Inter-Âges	48
◇ Culture	50
◇ Sport	52
◇ Eau potable	56
◇ Assainissement	58
◇ Déchets - GEMAPI	60
◇ Fonds européens	64
◇ Les comptes administratifs	69
◇ Les services administratifs	77



© CAMVS

MELUN VAL DE SEINE

**LES ÉLUS
COMMUNAUTAIRES**



BUREAU COMMUNAUTAIRE



Louis Vogel
Président



Gilles Battail
1^{er} Vice-Président
Aménagement
de l'espace
communautaire



Franck Vernin
2^e-1^{er} Vice-Président
Schéma directeur des liaisons
douces. Collecte et traitement des
déchets ménagers et assimilés.
Orientation en matière
de la politique sportive



Françoise Lefebvre
3^e Vice-Présidente
Environnement
et cadre de vie



Pierre Yvroud
4^e Vice-Président
Assainissement
des eaux usées,
gestion des eaux
pluviales urbaines



Henri de Meyrignac
5^e Vice-Président
Orientation
et mise en œuvre
de la politique
culturelle



Philippe Charpentier
6^e Vice-Président
Eau potable,
stratégie de la GEMAPI
(Gestion des Milieux
Aquatiques et Prévention
des Inondations)



Kadir Mebarek
7^e Vice-Président
Finances



Christian Hus
8^e Vice-Président
Zone d'activités de
Villaroche



Thierry Segura
9^e Vice-Président
Patrimoine communautaire,
voirie et stationnement
d'intérêt communautaire.
Pilotage et mise en œuvre
du projet de territoire.
Développement numérique.
Systèmes d'information
mutualisés



Willy Delporte
10^e Vice-Président
Déclinaison
des actions
de la stratégie,
mise en œuvre par
l'Office de Tourisme



Lionel Walker
11^e Vice-Président

Promotion
et attractivité
touristique



Véronique Chagnat
12^e Vice-Présidente
Programme de Réussite
Éducative, Cités
Éducatives et Plan de
Persévérance Scolaire



Julien Aguin
13^e Vice-Président

Développement
économique



Olivier Delmer
14^e Vice-Président
Politique en matière
d'équilibre social de
l'habitat sur le territoire
communautaire



Alain Truchon
15^e Vice-Président
Politique en matière
d'accueil des gens du
voyage, mise en oeuvre
de la mutualisation



Henri Mellier
1^{er} Conseiller délégué

Fonds Européens,
Transferts de
compétences



Serge Durand
2^e Conseiller délégué
Conseil Intercommunal de la
Sécurité et de la Prévention
de la Délinquance (CISPD).
Suivi de l'aménagement de
l'espace communautaire



Séverine Félix-Boron
3^e Conseillère
déléguée
Mise en oeuvre
du schéma directeur
des liaisons douces



Noël Boursin
4^e Conseiller délégué
Mise en oeuvre de la
politique sportive
et politique de la ville



Bernard de Saint-Michel
5^e Conseiller délégué
Transports urbains, Dialogue
social avec le personnel
communautaire



Pascale Gomes
6^e Conseillère
déléguée
Contrat Local de Santé



Patricia Charretier
7^e Conseillère
déléguée
Politique de la ville



Thierry Flesch
8^e Conseiller délégué
Mise en oeuvre
de la GEMAPI
(Gestion des Milieux
Aquatiques et Prévention
des Inondations)



Jean-Claude Lecinse
9^e Conseiller délégué

Accessibilité



Michel Robert
10^e Conseiller délégué

Pôle d'échanges
multimodal, Mobilités
actives et intermodalité



Denis Didierlaurent
11^e Conseiller délégué

Politique de la ville



Sylvain Jonnet
12^e Conseiller délégué
Élaboration et révision
des opérations
d'aménagement urbain



Fatima Aberkane-
Joudani
13^e Conseillère déléguée
Zones d'activités
économiques (hors Villaroche)



Josée Argentin
14^e Conseillère déléguée
Mise en œuvre du
PCAET (Plan Climat-Air-
Énergie Territorial)



Régis Dagrón
15^e Conseiller délégué

Commande publique

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MELUN : 21 DÉLÉGUÉS

Louis VOGEL (Maire)

Aude ROUFFET, Guillaume DEZERT, Semra KILIC, Michel ROBERT, Marie-Hélène GRANGE, Kadir MEBAREK, Brigitte TIXIER, Noël BOURSIN, Aude LUQUET, Henri MELLIER, Pascale GOMES, Christopher DOMBA, Catherine STENTELAIRE, Mourad SALAH, Odile RAZÉ, Ségolène DURAND, Michaël GUION, Bénédicte MONVILLE, Arnaud SAINT-MARTIN, Céline GILLIER.

DAMMARIE-LÈS-LYS : 11 DÉLÉGUÉS

Gilles BATTAIL (Maire)

Patricia CHARRETIER, Natacha BOUVILLE, Paulo PAIXAO, Sylvie PAGES, Dominique MARC, Sylvain JONNET, Nadine LANGLOIS, Khaled LAOUITI, Vincent BENOIST, M. Hicham AICHI.

LE MÉE-SUR-SEINE : 11 DÉLÉGUÉS

Franck VERNIN (Maire)

Nadia DIOP, Serge DURAND, Ouda BERRADIA, Denis DIDIERLAURENT, Jocelyne BAK, Christian GENET (remplacé par Fabien FOSSE en 2023), Michèle EULER, Hamza ELHIYANI, Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, Robert SAMYN.

SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY : 7 DÉLÉGUÉS

Séverine FELIX-BORON (Maire)

Lionel WALKER, Zine-Eddine M'JATI, Laura CAETANO, Jérôme GUYARD, M. Patrick ANNE, Marie JOSEPH.

VAUX-LE-PÉNIL : 5 DÉLÉGUÉS

Henri DE MEYRIGNAC (Maire)

Fatima ABERKANE-JOUDANI, Julien GUERIN, Patricia ROUCHON, Nathalie BEAULNES-SERENI.

BOISSISE-LE-ROI : 2 DÉLÉGUÉS

Véronique CHAGNAT (Maire)

Jacky SEIGNANT.

LA ROCHETTE : 2 DÉLÉGUÉS

Pierre YVROUD (Maire)

Christelle BLAT (remplacée par Geneviève JEAMMET en 2023).

PRINGY : 2 DÉLÉGUÉS

Thierry FLESCHE, Marilyn RAYBAUD.

RUBELLES : 1 DÉLÉGUÉ

Françoise LEFEBVRE (Maire)

Rémy ZENDRON (suppléant).

LIVRY-SUR-SEINE : 1 DÉLÉGUÉ

Régis DAGRON (Maire)

Esther DECANTE (suppléante).

SEINE-PORT : 1 DÉLÉGUÉ

Bernard de SAINT-MICHEL,

Carmela AMBROSELLI (suppléante).



MAINCY : 1 DÉLÉGUÉ

Josée ARGENTIN

Jean-Charles DE VOGÛE (suppléant).

BOISSISE-LA-BERTRAND : 1 DÉLÉGUÉ

Olivier DELMER (Maire)

Elisabeth LONGUEVILLE (suppléante).

VOISENON : 1 DÉLÉGUÉ

Julien AGUIN (Maire)

Frédérique SAUVAUT (suppléante).

SAINT-GERMAIN-LAXIS : 1 DÉLÉGUÉ

Willy DELPORTE (Maire)

Catherine PUEL (suppléante).

MONTEREAU-SUR-LE-JARD : 1 DÉLÉGUÉ

Christian HUS (Maire)

Marion DE PAIX DE COEUR (suppléante).

LIMOGES-FOURCHES : 1 DÉLÉGUÉ

Philippe CHARPENTIER (Maire)

Valérie LECONTE (suppléante).

BOISSETTES : 1 DÉLÉGUÉ

Thierry SEGURA (Maire)

Jean-Paul ANGLADE (suppléant).

VILLIERS-EN-BIÈRE : 1 DÉLÉGUÉ

Alain TRUCHON (Maire)

Philippe DOTHEE (suppléant).

LISSY : 1 DÉLÉGUÉ

Jean-Claude LECINSE (Maire)

André BADER (suppléant).



MELUN VAL DE SEINE

LES ACTIONS ET FAITS MARQUANTS



AMBITION 2030

LE PROJET D'AGGLO

UN PROJET DE TERRITOIRE AU SERVICE DES HABITANTS

En mars 2022, le conseil communautaire a adopté le projet d'Agglo Ambition 2030, un travail mené sur un an avec les élus des 20 communes, en concertation avec les habitants. C'est désormais la feuille de route de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine qui structure son action.

Six axes stratégiques ont été définis : l'attractivité touristique, le développement économique, la réussite éducative et l'enseignement supérieur, la sécurité publique et la transition écologique.

4 thèmes : #On bouge, #On agit, #On est solidaire, #On préserve structurent le programme Ambition 2030. Sur les 59 actions qui le composent, 37 ont été lancées. Voici un tour d'horizon des actions les plus emblématiques déployées entre 2022 et 2023.

#ON BOUGE

On accélère sur le vélo !

Les aménagements de liaisons douces s'enchaînent. Parmi eux, on citera :

- La liaison douce entre Melun et Maincy sur 8,5 km avec l'aménagement de 5 passerelles pour franchir l'Almont. (Lire page 32)
- Une large piste cyclable, le long de la Seine, à Saint-Fargeau-Ponthierry. (Lire page 33)

Pôle gare et TZen 2 : les grands travaux commencent !

En ligne de mire, des transports rapides et connectés, une gare accessible et sécurisée, des quartiers apaisés et embellis.

- Les travaux du pôle gare de Melun commencent à la rentrée avec la démolition par la SNCF de bâtiments vétustes sur le parvis Nord. Préalablement aux travaux menés par le Département sur le TZen2, l'Agglo intervient sur la rénovation des réseaux, avenue Thiers et rue Saint Ambroise.





A la reconquête de la Seine

La mise en valeur de son extraordinaire patrimoine végétal et le développement du potentiel de ses berges sont une priorité de l'Agglo.

- Les projets d'aménagement phares ont été identifiés : rive droite, sur les friches de Boissise-la-Bertrand, rive gauche, sur la prairie Malécot, à Boissise-le-Roi.

Un tourisme vert :

L'Agglo mise sur un tourisme de court-séjour et au vert (Lire page 34). Dans cette perspective, plusieurs actions sont prévues :

- Des appels à projets et des financements pour la rénovation et la création d'hébergements de charme ou insolites.
- L'aménagement d'une boucle découverte autour du château de Vaux-le-Vicomte.
- Des projets de rénovation du patrimoine des communes.

#ON AGIT

Police intercommunale : une police à part entière

L'intervention de la police intercommunale n'est plus circonscrite aux transports. Elle intervient désormais sur tous les champs de la sécurité dans les 14 communes adhérentes.

Développement économique : une Agglo toujours attractive

Deuxième pôle économique de Seine-et-Marne, Melun Val de Seine attire les entreprises.

Pour preuve :

- L'installation de Zalando qui livrera son bâtiment fin 2023 et recrutera plus de 2000 salariés en CDI, à partir de 2024 (Lire page 20).
- Le plus gros investissement portugais en France, en 2022, avec l'installation de Lomboser, à Saint-Germain-Laxis.

#ON EST SOLIDAIRE

Enseignement supérieur : de nouvelles formations

- En septembre 2022, l'Université Paris Est Créteil a ouvert une Licence Sciences pour la Santé dans des locaux mis à disposition par l'Agglo (Lire page 46).

Habitat : des conseillers à la rénovation énergétique

Depuis novembre 2022, trois conseillers accompagnent les propriétaires et les copropriétaires dans la réalisation de leurs travaux, ce qui complète le volet des aides financières à la rénovation énergétique prévu dans le dispositif Mon Plan Renov' (Lire page 27).

Santé et prévention : en actions

- Violences faites aux femmes : en 2022, l'Agglo a mis l'accent sur la sensibilisation et la prise en charge des femmes victimes de violence. En 2023, elle lance le dispositif Angéla, contre le harcèlement de rue (Lire page 39).
- Bourse pour l'installation des médecins : cette bourse destinée aux futurs médecins et dentistes de la faculté de médecine de l'Université Paris Est Créteil vise à garantir leur installation sur le territoire une fois leur diplôme obtenu, pour lutter contre la désertification médicale (Lire page 39).

La réussite éducative pour tous

L'Agglo pérennise et renforce son Programme de Réussite Educative au bénéfice des habitants des quartiers en politique de la ville (Lire page 37).

Insertion et Emploi : associer les entreprises.

En 2022, l'Agglo a développé le programme En trait d'Union pour favoriser la réalisation de projets associatifs grâce au mécénat d'entreprise (Lire page 40).

#ON PRÉSERVE

Eau : des investissements inédits

Ambition 2023 flèche des investissements importants pour préserver la quantité et la qualité de cette ressource.

- Eau potable : installation de capteurs dernière génération pour détecter les fuites sur l'île Saint Etienne à Melun, l'avenue de la Seine à La Rochette et la rue Chapu à Le Mée-sur-Seine. Réhabilitation et construction de réservoirs (Lire page 56).
- Assainissement : Augmentation de la capacité de traitement des trois grandes stations d'épuration de Boissettes, Dammarie-lès-Lys et Saint-Fargeau-Ponthierry.

Biodiversité : valoriser et sensibiliser

- Un recensement par des écologues aboutira à la réalisation d'un atlas de la biodiversité avec un plan d'interventions prioritaires.

Energies renouvelables : des réseaux de chaleur économes

- La géothermie est une particularité de notre territoire. Des études ont montré les nombreuses possibilités de développer des réseaux de chaleur économes en s'appuyant sur cette énergie renouvelable (Lire page 23).



RETOUR EN IMAGES



DE FUTURS MÉDECINS POUR L'AGGLOMÉRATION

En mars 2021, le Conseil communautaire a voté l'attribution d'une bourse de 600 € par mois pour les étudiants en médecine. **Le 4 février 2022**, quatre futurs médecins ont été reçus au siège de l'Agglo pour formaliser cet accompagnement financier contre leur engagement de s'installer au moins cinq ans sur le territoire après avoir obtenu leur diplôme.

#URGENCEUKRAINE L'AGGLO ET LES COMMUNES MOBILISÉES

En mars, l'Agglo et les communes se sont mobilisées suite à un appel aux dons pour les réfugiés de la guerre relayé par Damien Marc, le PDG de JPB Système implantée à Montereau-sur-le-Jard. 230 000 € de dons récoltés ont été envoyés en Pologne, à la frontière Ukrainienne. **Le 7 mars**, une aide exceptionnelle de 10 000 € a été votée par les élus en conseil communautaire.



RETOUR EN IMAGES



LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE INAUGURE L'USINE ÉCOLE 4.0

Le 8 juillet, le ministre en charge de l'Industrie, Roland Lescure, s'est rendu au Training center du Syndicat mixte du pôle d'activités de Villaroche (Sympav), à Montereau-sur-le-Jard.

Il y a visité l'usine-école 4.0, une nouvelle plateforme de formation dédiée à l'industrie du futur qui a été créée en partenariat avec des industriels locaux et le lycée technique Léonard de Vinci de Melun.

ENZO LEFORT, CHAMPION DU MONDE DE FLEURET

L'athlète licencié au Cercle d'Escrime Melun Val de Seine a de nouveau été sacré champion du monde de fleuret, le 20 juillet au Caire. Il a aussi remporté le bronze en équipe. De nouvelles récompenses pour ce champion qui avait décroché l'or par équipe aux JO de Tokyo en 2021.



5

AIR LEGEND, UN SPECTACLE SUR TERRE ET DANS LES AIRS

Samedi 10 et dimanche 11 septembre, plus de 65 000 personnes ont assisté au meeting aérien Paris \Villaroche Air Legend, sur l'aérodrome de Melun-Villaroche. Un succès pour l'organisation et ses financeurs, dont la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

Cette édition 2022 était un spectacle dans les airs, avec le vol d'avions légendaires, comme sur terre, avec des défilés de véhicules d'époque. En prime, les spectateurs ont admiré la démonstration de la Patrouille de France, toujours aussi applaudie.



UN PREMIER ARBRE SUR LE SITE DE ZALANDO

Plutôt qu'une première pierre, c'est la plantation d'un premier arbre qui a, symboliquement, marqué le début du chantier de la future plateforme logistrielle de Zalando, à Montereau-sur-le-Jard, **le 29 septembre 2022**. Le leader européen de la mode en ligne a en effet décidé, en 2021, de s'implanter à Melun Val de Seine, sur le Tertre de Montereau. Prévue pour être achevée fin 2023, cette plateforme sera particulièrement vertueuse en matière de consommation énergétique et de respect de l'environnement.

QUAND MELUN VAL DE SEINE ACCUEILLE LA SEINE-ET-MARNE

C'est en effet à l'Espace Pierre Bachelet, à Dammarie-lès-Lys que le 60ème congrès des maires et des présidents d'EPCI a été organisé, **le 30 septembre**, à l'initiative de l'AMF 77. Plus de 1000 élus du département étaient présents, notamment Franck Riester, ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, et Louis Vogel, Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

L'intercommunalité intervient en faveur du développement économique du territoire à travers différents leviers :

- Études, création, aménagement, entretien et gestion de parcs d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou artisanales ;
- Développement et soutien aux filières économiques telles que l'aéronautique et l'innovation alimentaire ;
- Animation du tissu économique dont la recherche de synergies et l'organisation de rencontres entre les entreprises et les partenaires locaux, les acteurs de l'emploi, de l'économie et des experts ;
- Accueil et accompagnement des entreprises du territoire : qualification de leurs besoins et projets, réalisation d'offres immobilières (pôle de services, hôtel d'artisans...), organisation d'événements en partenariat avec les réseaux d'entreprises, soutien à l'innovation et à l'exportation ;
- Aide à l'implantation des entreprises sur le territoire et à la création d'entreprises, en relation avec les Chambres de Commerce et d'Industrie, ainsi que les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ;
- Recueil d'informations sur le territoire et analyse du tissu économique, de l'emploi et de la fiscalité dans le cadre de l'Observatoire ;
- Attractivité du territoire et élaboration d'outils de promotion du territoire et de ses entreprises ;
- Participation à des salons et des conférences.

+ de détails sur la compétence Développement économique de la Communauté sur melunvaldeseine.fr et sur yourbusinessinmelun.com



Action avec une dimension
Développement durable





Vente d'un terrain permettant la construction de 36 000 m² de locaux à vocation industrielle.



Dépôt d'un permis de construire pour 12 000 m² de bureaux à la gare de Melun.



Poursuite de la prospection, notamment dans 2 pays cibles (Allemagne et Italie).

LES FAITS MARQUANTS

LE PROJET DE TERRITOIRE, VECTEUR DANS LA RECHERCHE DE FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE



L'année 2022 a marqué le début d'une réflexion renforcée sur les gisements fonciers à l'échelle de l'intercommunalité. Au regard de la commercialisation des derniers terrains viabilisés et dans le contexte de la ZAN (Zéro Artificialisation Nette), les friches et les dents creuses dans le tissu urbain ont été intégrées aux priorités du service développement économique.

Plusieurs parcelles ont été identifiées et un document de recensement exhaustif est en cours d'élaboration par le service aménagement durable. L'objectif est de pouvoir attirer de nouvelles entreprises et de développer le parcours résidentiel de notre tissu local.

La réflexion concernant l'élaboration d'outils en lien avec la création d'entreprises porte ses premiers fruits. En témoignent le lancement de la construction d'un hôtel d'entreprises à Saint-Germain-Laxis et les négociations avec un opérateur pour l'installation d'une pépinière d'entreprises dans le bâtiment Prélude dont la livraison est prévue pour 2024 à la gare de Melun.

Cet immeuble de 12 000 m² comprendra essentiellement des bureaux. Il accueillera également un hôtel avec espace bien-être, une crèche, une maison médicale et de la restauration.

Le travail d'études en vue de développer le foncier à vocation économique a été poursuivi sur les communes de Vaux-le-Pénil, La Rochette et Melun. La convention avec l'Établissement Foncier d'Île-de-France (EPFIF) a permis la maîtrise d'une parcelle dans la ZAE Saint Nicolas à Rubelles afin de trouver un repreneur pour l'immeuble anciennement occupé par l'URSSAF ; des négociations avec des investisseurs sont en cours.

UNE INTERVENTION SUR L'OFFRE IMMOBILIÈRE DU TERRITOIRE QUI GÈNE DES IMPLANTATIONS

La Communauté a poursuivi la promotion des ZAE de l'Agglomération : le Tertre de Montereau et le Marché des Grais sur le pôle d'activités de Paris\ Villaroche, la Mare aux Loups à Saint-Fargeau-Ponthierry et le parc d'activités artisanales à Saint-Germain-Laxis.



La Communauté poursuit la rénovation des parcs d'activités de l'agglomération.



LES FAITS MARQUANTS

Il s'agit de renouveler l'offre immobilière afin d'adapter les zones d'activités aux besoins actuels. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les implantations sur le Marché des Grais et la commercialisation des lots restants au lotissement des Prés d'Andy. L'intégralité des surfaces ont été attribuées ou sont en cours de l'être. Il faut souligner, en particulier, l'installation de la société Lomboser, le plus grand investissement portugais en 2022 selon Business France.

Par ailleurs, un hôtel d'entreprises à destination de projets artisanaux ou agroalimentaires est en cours de construction et deux opportunités pour un bâtiment supplémentaire, au sud de la Seine, ont été identifiées. Ces projets sont en adéquation avec les finalités qui résultent de la dernière étude sur le développement économique : un besoin en immobilier d'entreprises et une structuration des espaces économiques.

POURSUITE DES ACTIONS SUR LE SITE DE PARIS/VILLAROCHE

Après l'installation de la société « Coliposte » sur la ZAC du Tertre de Montereau, les travaux pour l'installation de Zalando ont débuté au printemps 2022. L'entreprise allemande du secteur du e-commerce a confirmé sa volonté de créer 2 050 emplois à Montereau-sur-le-Jard. Les études menées en parallèle pour accompagner cette implantation majeure portent notamment sur les échangeurs d'autoroute, les routes départementales et les pistes cyclables dans le nord de l'agglomération. Ces mesures, ainsi que le développement des transports en commun, augmenteront considérablement l'attractivité des ZAE situées au nord de l'agglomération.

Le dernier terrain de la ZAC du Tertre de Montereau a été vendu pour réaliser 36 000 m² de locaux à vocation industrielle et faire face à la demande. La programmation prévoit la construction de plusieurs modules à partir de 500 m² permettant des installations dites « clé en main ». Une partie du terrain sera réservée aux services aux salariés, suite aux discussions menées dans le cadre de la « Fabrique Prospective » du dispositif Territoire d'Industrie.

La participation de la Communauté au salon SIMI en décembre 2022, au Centre de congrès de Paris, a accéléré le travail de prospection engagé avec Business France, ainsi que la recherche d'investisseurs susceptibles de s'intéresser aux friches mentionnées ci-avant.



LES PERSPECTIVES 2023

- Livraison de l'immeuble Zalando et début de la construction de locaux industriels sur la ZAC du Tertre de Montereau.
- Commercialisation des derniers terrains aux Prés d'Andy.
- Poursuite du travail sur le dispositif « Territoire d'Industrie Evry-Corbeil-Villaroche » visant à renforcer l'attrait et le savoir-faire industriel.
- Poursuite des investigations sur le foncier à vocation économique avec un focus sur les friches.
- Développement de l'événementiel à destination des acteurs économiques.
- Mise en œuvre du plan d'action défini par l'étude concernant la stratégie de développement économique, notamment en vue de créer une pépinière d'entreprises.
- Signature d'un Projet Partenariat d'Aménagement avec les acteurs du projet de développement de Villaroche (État, Département, Région, EPA Sénart, etc...).



© Jérôme Aufort

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

En matière d'aménagement et d'urbanisme, la Communauté est compétente pour :

- L'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) et le suivi, en qualité de personne publique associée, des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes et de tout document d'urbanisme.
- L'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), outil obligatoire de planification et de programmation sur les problématiques environnementales.
- La création et la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire.
- Les études et l'acquisition de réserves foncières d'intérêt communautaire.
- Intervenir en commission départementale d'équipement commercial pour délivrer un avis sur les projets d'implantation de surfaces commerciales de plus de 1 000 m².

+ de détails sur la compétence Aménagement et urbanisme de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

UN OBSERVATOIRE POUR DÉNICHER LES OPPORTUNITÉS D'IMPLANTATION

Le manque de disponibilité foncière à vocation économique sur l'agglomération et l'obligation faite aux territoires de s'orienter vers le « zéro artificialisation nette » ont conduit la Communauté d'Agglomération à engager l'inventaire des zones d'activités économiques prévu par la loi Climat et Résilience d'août 2021. Cette démarche a permis d'identifier les friches économiques et les fonciers et locaux délaissés ou vacants dans les zones d'activités, avec pour objectifs :

- d'accueillir de nouvelles entreprises et de développer l'emploi local,
- de favoriser la requalification et la modernisation du tissu économique pour développer l'attractivité du territoire.



EN CHIFFRES



Un potentiel de développement des réseaux de chauffage urbaine sur le territoire estimé à +13 000 équivalents logements, une énergie supplémentaire livrée de + 95 000 MWh tout en maintenant un taux d'énergie renouvelable moyen de 80 %.



23 Zones d'Activités Économiques de l'agglomération passées au crible de l'analyse pour identifier les sites et locaux vacants ou en friche.



Un niveau d'atteinte approchant la 2^{ème} étoile du label Territoire Engagé Citergie.

LES FAITS MARQUANTS

L'AGGLO INVESTIE DANS LA DÉMARCHE « TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE »



Depuis 2021, la Communauté d'Agglomération travaille sur la démarche de l'ADEME, « Territoire Engagé Transition Écologique » (anciennement Cit'ergie©) qui se décline en deux labels : le label Climat-Air-Énergie et le label Économie Circulaire.

L'année 2022 a permis de réaliser le bilan de la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PAECT) et d'ajuster la politique Climat-Air-Énergie de l'Agglomération en faveur de la lutte et de l'adaptation au changement climatique.

Décidée à aller plus loin sur les sujets de transition, l'Agglo a choisi de travailler sur l'élaboration d'une stratégie en matière d'économie circulaire avec le second label. À cet effet, un état des lieux a été initié en 2022.

Pour faciliter la mise en œuvre d'actions prenant en compte les enjeux de transition écologique, la Communauté a signé avec l'ADEME, fin 2022, un Contrat d'Objectif Territorial (COT) pour bénéficier d'un accompagnement technique et financier et mettre en œuvre les actions « transition écologique » de son projet de territoire Ambition 2030.

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES À L'ÉTUDE



Le schéma directeur intercommunal des réseaux de chaleur répond aux objectifs « d'améliorer le mix énergétique » et de « favoriser le développement de la richesse géothermique sur le territoire », inscrits dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de l'Agglomération.

Cette étude permet à la fois d'avoir une vision prospective partagée sur l'évolution du chauffage urbain, mais également de mieux coordonner et planifier l'approvisionnement énergétique du territoire en déterminant les opportunités de développement, d'interconnexion et de création de réseaux. Il s'agit aussi de valoriser les ressources énergétiques renouvelables du territoire comme la géothermie ou l'énergie délivrée par l'unité de valorisation énergétique du SMITOM.



La Communauté d'Agglomération a engagé l'inventaire des zones d'activités économiques prévu par la loi Climat et Résilience d'août 2021.



LES FAITS MARQUANTS

La compétence énergie relevant des communes, l'Agglomération a eu pour rôle d'apporter cette vision ensemblière et d'ouvrir à la réflexion la mutualisation, à plus large échelle, sur le mode de gestion des réseaux de chaleur.

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE PLAN DE PAYSAGE DU VAL D'ANCOEUR



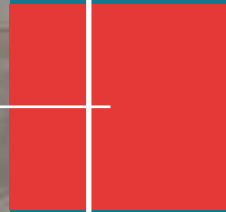
La démarche sur le Plan de paysage du Val d'Ancoeur engagée en 2019 a conduit les acteurs de ce projet à dessiner progressivement les actions et à aboutir à une feuille de route pour les années à venir.

En parallèle, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux ont organisé, le 15 octobre 2022, à Bombon et Saint Méry, la seconde édition des « Rallyes du Val d'Ancoeur » avec le soutien de l'Office de tourisme Melun Val de Seine. Invitant le public à déambuler dans le cadre d'un jeu de piste pédestre scénarisé, ponctué de différentes animations, cet évènement vise à faire découvrir ou re-découvrir les richesses du Val d'Ancoeur, de façon pédagogique, dans une ambiance festive et ludique et faire connaître les actions résultant du plan de paysage.

LES PERSPECTIVES 2023

- Validation et mise en œuvre du Plan Air renforcé de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.
- Élaboration d'un schéma directeur intercommunal des énergies renouvelables en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.
- Lancement de l'élaboration d'une étude urbaine afin de proposer une requalification de la ZAE de Vaux-le-Pénil en prenant en compte une démarche d'économie circulaire.
- Mise en place d'actions de sensibilisation autour des sujets de transition énergétique et écologique à destination des agents et des élus.
- Lancement de l'élaboration d'un atlas et plan de biodiversité intercommunale permettant de définir la trame verte, bleue, noire sur le territoire communautaire.
- Quartier Saint-Louis : Validation du plan guide, de ses périmètres opérationnels, de son bilan et de ses procédures. Rédaction d'un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA).





HABITAT

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence « Équilibre social de l'Habitat », la Communauté intervient sur les axes suivants :

- La construction de logements : financement et coordination de la réalisation de logements dans le secteur public et suivi de la production des logements privés.
- L'amélioration de l'habitat privé.
- Le pilotage des attributions et de la gestion de la demande des logements sociaux.
- Le nouveau programme de rénovation urbaine.
- L'hébergement d'urgence et temporaire.
- L'habitat des gens du voyage.

+ de détails sur la compétence Habitat de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) 2022-2027 APPROUVÉ



Outil d'intervention globale, le Programme Local de l'Habitat (PLH) définit, sur une durée de 6 ans, un cadre de référence pour l'action publique de la Communauté en faveur du logement et de l'équilibre social de l'habitat. Le quatrième PLH du territoire pour la période 2022-2027 a été approuvé fin 2022.

Il concrétise une politique de l'habitat, à la fois ambitieuse et réaliste, qui vise à « Construire durablement pour tous », à travers deux objectifs principaux :

- Mieux maîtriser le développement du territoire au service d'une qualité urbaine et environnementale durable.
- Amplifier les efforts pour répondre à l'ensemble des besoins en terme d'habitat, notamment l'amélioration du parc existant et la production de logements abordables et accessibles aux publics spécifiques.



EN CHIFFRES



60 628 logements,
17 579 logements sociaux,
49,1 % de propriétaires.



184 logements sociaux
financés pour un montant
de 1 223 050 € dont
767 350 € sur les fonds
délégés de l'État et
455 700 € sur les
fonds propres de la
Communauté.



Réhabilitation de 183
logements du parc privé
pour un montant total
des aides de l'Anah de
2 708 847 €.



109 000 € pour le
financement des travaux
d'amélioration de
l'habitat dans le cadre
du dispositif
« Mon Plan Rénov' ».

LES FAITS MARQUANTS

UN NOUVEAU SERVICE DE CONSEIL EN RÉNOVATION THERMIQUE
POUR TOUS LES PROPRIÉTAIRES



L'Agglomération a mis en place un espace conseil France Rénov' pour accompagner les propriétaires dans les projets de rénovation énergétique de leur logement, maison ou copropriété. Trois conseillers France Rénov' les aident à toutes les étapes de leur projet, du diagnostic à la réalisation des travaux, en passant par le plan de financement, les demandes d'aide...

Ce service est neutre et gratuit. Les habitants du territoire bénéficient ainsi de permanences téléphoniques, d'entretiens personnalisés (sur rendez-vous) et de visites à domicile.

« MON PLAN RÉNOV' » ÉLARGI AUX COPROPRIÉTÉS



L'Agglo poursuit et renforce ses subventions Mon Plan Rénov' permettant d'accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation thermique (avec un gain énergétique de 35 % minimum) ; Le dispositif est en effet élargi aux copropriétés grâce à la création d'une aide aux syndicats de copropriétaires (1 000 €/lot).

L'AGGLO AU CÔTÉ DES COPROPRIÉTÉS



Les actions d'accompagnement des co-propriétés ont avancé de façon significative : bouclage du financement des travaux d'urgence dans la cadre du plan de sauvegarde sur la copropriété Plein-Ciel à Le Mée-sur-Seine et avancée du dispositif opérationnel de recyclage de la copropriété Gaillardon à Melun. Par ailleurs, l'OPAH-RU sur le centre-ville de Melun s'est poursuivi avec le financement de travaux importants dans cinq copropriétés dégradées.

LA COTATION DES DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL OPÉRATIONNELLE

Le système de cotation constitue une aide à la décision pour l'attribution des logements sociaux. Il consiste à attribuer des points au dossier des demandeurs de logement social, en fonction de critères objectifs et d'éléments de pondération établis préalablement, portant sur la situation du ménage rapporté à un logement donné.



Le quatrième
Programme Local de
l'Habitat du territoire
pour la période 2022-
2027 a été approuvé
fin 2022.



LES FAITS MARQUANTS

UN NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN



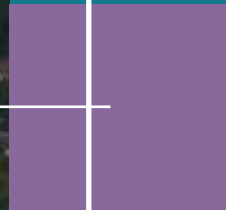
La Communauté a accompagné les villes de Melun et du Mée-sur-Seine dans leur travail d'élaboration d'un projet de renouvellement urbain pour le quartier des Hauts de Melun et de Plein-Ciel.

L'année 2022 a permis la signature de la convention de renouvellement urbain avec l'ANRU et l'ensemble des partenaires et le démarrage opérationnel des relogements. Afin de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire, en particulier les bailleurs sociaux, l'Agglomération a élaboré avec eux une charte de relogement.

LES PERSPECTIVES 2023

- Renouvellement de la délégation des aides à la pierre.
- Préfiguration de la Maison de l'Habitat.
- Poursuite de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) portant sur le centre-ville de Melun en lien avec le dispositif Action cœur de Ville.
- Réalisation des travaux d'urgence de la copropriété Plein-Ciel.
- Accompagnement des communes pour la mise en œuvre de la réforme des attributions de logements sociaux (passage à la gestion en flux).
- Démarrage des travaux de création de l'aire de grand passage pour les gens du voyage à Villiers-en-Bière.





MOBILITÉ

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

En matière de mobilité, la Communauté intervient sur les champs suivants :

- Réalisation et mise en œuvre du Plan Local de Mobilité (PLM),
- Réalisation d'équipements de voirie communautaire
- Création, aménagement de liaisons douces et gestion de la vélostation Mélivélo.
- Réalisation des études sur les études multimodales et le pont amont,
- Participation financière au fonctionnement du réseau de bus urbains du Grand Melun,
- Participation à la réalisation d'études portant sur le développement de l'offre de transport, en partenariat avec Île-de-France Mobilités,
- Mise en accessibilité des points d'arrêts de bus,
- Suivi du fonctionnement quotidien des réseaux de bus urbain,

+ de détails sur la compétence Mobilité de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE POUR LE RÉSEAU DE BUS URBAIN DU GRAND MELUN



La fréquentation du réseau de bus du Grand Melun a connu une nette hausse en 2022 (+ 20,25 %). Cette forte évolution s'explique essentiellement par l'amélioration de la fiabilité du réseau par rapport à l'année 2021.

Celle-ci avait été marquée par un mouvement social important ayant perturbé le fonctionnement du réseau pendant de nombreuses semaines.



EN CHIFFRES



35 lignes de bus sur le réseau du Grand Melun, dont 16 lignes à vocation scolaire, 4 TAD, 110 véhicules dont 57 alimentés en Bio GNV et 3 hybrides, plus de 3,6 millions de km parcourus chaque année sur les lignes.



75 % des arrêts de bus aux normes d'accessibilité.



6 645 000 validations sur l'ensemble de l'année 2022 (lignes régulières + TAD + lignes scolaires), soit une hausse de 20,25 %.



315 réservations de vélos, 40 réservations pour les équipements et 77 opérations de maintenance ou gravage de vélo effectués à l'agence Melivélo, à la gare de Melun.

84,9 km de liaisons douces communautaires dont 1,9 km réalisés en 2022.

121 places de stationnement vélo à l'agence Melivélo louées en 2022

LES FAITS MARQUANTS

PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE MELUN : LE PROJET ENTRE EN PHASE OPÉRATIONNELLE



Après une phase d'enquête publique début 2022, le projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 25 août 2022. Cette procédure a permis d'engager les études d'avant-projet du futur Pôle d'Échanges Multimodal, dont l'approbation est attendue courant 2023. Les premiers travaux sont prévus à l'été 2023.

Pour rappel, le projet vise à offrir de bonnes conditions d'accès au pôle pour les différents modes de transport, à faciliter les correspondances intermodales, mais également à améliorer l'information, la sécurité et les conditions d'attente des voyageurs. Au-delà de ces objectifs, le réaménagement global du PEM doit générer une image plus moderne du territoire communautaire et renforcer son attractivité. Il offre en effet l'opportunité d'améliorer la qualité des espaces publics et donc du cadre de vie, pour faire de cet espace, non plus un simple lieu de passage, mais un véritable lieu de vie et de développement économique.

C'est la raison pour laquelle l'Agglo accompagne la réalisation de ce projet structurant ; elle a repensé l'aménagement urbain aux abords directs pour composer une nouvelle façade urbaine, grâce au projet Prélude dont la livraison est envisagée au dernier trimestre 2025.

LES ÉTUDES SUR LA LOGISTIQUE URBAINE SONT LANCÉES



Soucieuse de développer une logistique urbaine plus durable, l'Agglo s'est engagée dans le programme national InTerLUD (Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable) en signant une convention avec le CEREMA, en août 2022. Ce programme a pour vocation de créer des espaces de dialogue entre les acteurs publics et économiques avec pour objectif d'élaborer des chartes de logistique urbaine durable en faveur d'un transport de marchandises décarboné et plus économe en énergie. Cette démarche doit notamment permettre de rationaliser les flux de poids-lourds à destination du territoire, et en particulier du centre-ville.

Pour mener à bien ce projet, l'Agglo a lancé, en octobre 2022, une étude afin d'élaborer une charte de la logistique urbaine et étudier l'opportunité et la faisabilité de développer des espaces logistiques de proximité. La phase diagnostic est en cours pour une fin d'étude prévue en novembre 2023.



Après une phase d'enquête publique début 2022, le projet de Pôle d'Échanges Multimodal a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 25 août 2022.



LA VÉLOSTATION COUPLÉE À UNE CONCIERGERIE



Le développement numérique a été engagé à l'automne 2022 pour déployer la conciergerie Melivélo via l'appli Boutic Melun. La mise en service est prévue durant l'été 2023.

LES LIAISONS DOUCES GAGNENT DU TERRAIN



La première carte du réseau cyclable a été éditée en 2022, à l'occasion de la semaine de la Mobilité qui s'est tenue en septembre 2022.

La mise en œuvre de la programmation issue du Schéma Directeur des Liaisons Douces s'est poursuivie afin d'améliorer la continuité des itinéraires cyclables : travaux de la voie verte à Melun /Vaux-le-Vicomte/Saint-Germain-Laxis, et notamment le démarrage des travaux de réalisation de cinq passerelles pour franchir l'Almont, réalisation d'une voie verte sur le quai Voltaire et d'une chaussée à voie centrale banalisée sur le chemin de halage à Dammarie-lès-Lys, matérialisation de bandes cyclables sur les avenues Patton, Pompidou et 13^{ème} Dragons à Melun et poursuite des études techniques pour réaliser de nouvelles liaisons cyclables.

LES ÉTUDES STRATÉGIQUES DE MOBILITÉ : FINALISATION DES ÉTUDES MULTIMODALES ET LANCEMENT DU PLAN LOCAL DE MOBILITÉ



Dans le cadre du Contrat d'Intérêt National (CIN) signé en 2017 avec l'État et le Département de Seine-et-Marne, la Communauté a engagé la réalisation d'études multimodales pour développer un ensemble d'actions, avec un double objectif : réduire la circulation routière dans le cœur d'agglomération et offrir des alternatives à l'usage de la voiture particulière à usage individuel. L'étude, basée sur une modélisation prospective des déplacements à l'horizon 2035, a permis de simuler les effets de plusieurs scénarios contrastés sur la mobilité. Les résultats doivent permettre d'orienter les choix à venir des élus pour améliorer les conditions de déplacements sur le territoire. C'est notamment tout l'objet du Plan Local de Mobilité (PLM).

L'Agglo a engagé l'élaboration de son PLM, à l'automne 2022, dans le cadre de son projet de territoire Ambition 2030. Ce document d'orientations et de planification vise à améliorer les déplacements sur l'agglomération, en développant notamment les alternatives à la voiture individuelle. Le PLM nécessite, par conséquent, de fédérer les différents acteurs et maîtres d'ouvrages (Communes, département, Île-de-France Mobilités, ...), pour agir sur les différents champs d'intervention des déplacements (stationnement, circulation, transports en commun, modes actifs, ...). Il s'appuiera notamment sur les résultats des études multimodales, ainsi que sur le programme d'actions d'Ambition 2030, ce qui permettra à la CAMVS de se doter d'une stratégie de mobilité adaptée aux besoins du territoire.





LES FAITS MARQUANTS

L'étude d'élaboration du PLM de la CAMVS a débuté par une première phase de diagnostic. S'en suivra l'élaboration, courant 2023, d'un plan d'actions partagé, dont le contenu sera soumis à enquête publique.

L'étude, basée sur une modélisation prospective des déplacements à l'horizon 2035, a permis de simuler, en novembre 2021, les effets de plusieurs scénarios contrastés sur la mobilité. Ces résultats doivent permettre d'orienter les choix à venir des élus pour améliorer les conditions de déplacements sur le territoire.

LES PERSPECTIVES 2023

- Approbation de l'avant-projet du PEM de Melun et lancement des premiers travaux (démolitions du bâtiment SNCF) ;
- Finalisation du Plan Local de Mobilité et des études concernant la logistique urbaine ;
- Poursuite du schéma directeur des liaisons douces ;
- Etude et installation de vélobox à proximité des lieux de correspondance bus ;
- Réalisation d'une étude sur les priorités bus aux feux ;
- Lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité concernant le déploiement de parking-relais ;
- Réalisation d'une étude pour adapter le plan de circulation de la zone dense, en continuité des études multimodales et lancement de l'étude réglementaire pour l'instauration d'une ZFE-m ;
- Organisation d'une manifestation à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité.

TOURISME

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Créé par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine le 1^{er} janvier 2018, l'Office de tourisme Melun Val de Seine assure les missions suivantes :

- L'accueil et l'information des touristes,
- L'élaboration, la révision et la mise en œuvre de la politique de promotion et de développement touristique du territoire communautaire,
- La coordination des différents acteurs locaux du tourisme implantés à Melun Val de Seine.

+ de détails sur la compétence Tourisme de la Communauté sur melunvaldeseine.fr et sur melunvaldeseine-tourisme.com



LES FAITS MARQUANTS

UN NOUVEAU SCHÉMA DIRECTEUR DU TOURISME



Le 7 mars, les élus communautaires ont approuvé le projet de territoire Ambition 2030 qui plébiscite dans sa rubrique « On bouge » les actions consacrées au développement du tourisme. Le même jour, la Communauté approuvait son schéma directeur du tourisme qui a pour principal enjeu de mettre en valeur son offre et son potentiel touristique. Objectif : faire de Melun Val de Seine une destination touristique reconnue en Île-de-France et au-delà, qualitative, attractive et offrant un séjour d'excellence, notamment pour :

- Des courts séjours de Franciliens recherchant une « mise au vert » et un patrimoine de qualité ;
- Des plus longs séjours de touristes français et étrangers, en particulier des « repeaters », qui ont déjà eu une expérience positive sur le territoire mais souhaitent en approfondir leur connaissance ou qui peuvent rayonner facilement vers Paris, Disneyland Resort, la forêt de Fontainebleau ou



EN CHIFFRES



14 000 visiteurs à l'Office de Tourisme sur l'année.

42 animations découvertes organisées représentant 280 personnes accueillies.



35 groupes reçus sur le territoire, représentant 1 039 visiteurs.

2 sessions de croisières, soit 63 sorties en bateau sur la Seine pour 425 participants.

60 000 visiteurs sur deux jours à Air Legend, en septembre 2022.



36 000 sessions sur le site internet de l'Office de Tourisme pour 91 000 pages visitées.

5 557 abonnés sur facebook, 1 645 followers sur instagram, 304 relations sur LinkedIn.

LES FAITS MARQUANTS

d'autres sites touristiques de proximité accessibles depuis l'agglomération melunaise.

L'ambition touristique de Melun Val de Seine déclinée dans le schéma directeur s'est rapidement traduite par la mise en place des premières actions regroupées autour de 4 grands axes stratégiques déclinés en chantiers opérationnels : développer l'offre d'hébergement, valoriser les patrimoines naturels et historiques, aménager l'axe Seine, faire venir sur la destination.

À cette fin, une chargée de mission « tourisme » a été recrutée. Elle a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2023.



Faire de Melun Val de Seine une destination touristique qualitative, attractive et reconnue en Île-de-France.

LES PERSPECTIVES 2023

- Mise en œuvre des orientations du schéma directeur du tourisme de l'agglomération :
- Poursuite des réalisations de liaisons piétonnes et cyclables notamment en bord de Seine (quai Voltaire à Dammarie-lès-Lys, chemin de Halage à Saint-Fargeau-Ponthierry...) et en direction du Château de Vaux-le-Vicomte (liaisons Melun-Maincy comprenant la réalisation de 5 passerelles franchissant les cours d'eau),
- Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour le développement de l'offre d'hébergement sur le territoire (rural, de charme ou insolite),
- Réalisation de vidéos à 360° pour assurer la promotion des sites touristiques,
- Développement d'une application numérique pour offrir une expérience digitale nouvelle aux visiteurs,
- Approbation du schéma directeur d'aménagement des berges de Seine en vue de développer le tourisme fluvial et fluvestre.



POLITIQUE DE LA VILLE ET INSERTION

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Politique de la ville a pour objectif de réduire les inégalités et d'améliorer les conditions de vie des habitants, en agissant sur les quartiers en difficulté.

En 2021, la Communauté a souhaité poursuivre et intensifier son action de réduction des inégalités sociales et territoriales des habitants des quartiers en politique de la ville, sur les champs de l'éducation, de l'accès à la culture, de l'accès aux soins et de la mobilité, de l'emploi et de l'insertion.

Elle a adapté ses pratiques pour assurer la continuité du service public lors des périodes de confinement.

+ de détails sur la compétence Politique de la Ville
de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

MICRO-FOLIE MELUN VAL DE SEINE, TROIS ANS DÉJÀ

L'année 2022 a été essentiellement consacrée à une reprise progressive de l'activité, après une importante mise à jour du dispositif ouvrant l'accès à plus de 7000 œuvres numérisées, de nouvelles manières de réserver des créneaux et de constituer des playlists.

Dans l'attente de l'arrivée d'un(e) volontaire en service civique pour prendre en charge les médiations, peu de rendez-vous nouveaux ont été pris. Toutefois, l'accueil des groupes scolaires a pu être organisé à la médiathèque l'Astrolabe à partir du 20 janvier 2022 et le musée numérique a été actif de février à juillet 2022.

A partir de septembre 2022, la Micro-Folie a été en itinérance et s'est installée dans six établissements : trois médiathèques, deux écoles primaires et une résidence seniors.



EN CHIFFRES



1 333 visiteurs accueillis à la Micro-Folie Melun Val de Seine, en grande majorité issus des quartiers en politique de la ville, en raison de la présence presque exclusive du musée numérique dans des structures implantées sur les trois communes en QPV.



348 enfants résidant en QPV et/ou scolarisés en REP et REP+ (dont 80 nouveaux) suivis par le Programme de Réussite Educative.



54 jeunes (11 filles et 23 garçons ; 6 lycéens et 28 collégiens) pris en charge, sur une année scolaire, dans le cadre du dispositif Alternative suspension.



160 personnes accueillies sur l'ensemble des chantiers d'insertion.



155 personnes suivies dans le cadre de l'Atelier. 24 accompagnements post création, 115 accompagnements anté-crédation. Taux de création de 24 %.



606 400 € de subventions réparties entre le pilier cohésion sociale (pour 302 400 €) et le pilier emploi-insertion/développement économique (pour 304 000 €).

LES FAITS MARQUANTS

À l'occasion du troisième anniversaire de la Micro-Folie Melun Val de Seine, le Musée Numérique et l'Espace de Réalité Virtuelle ont été installés dans la salle du conseil à la Communauté d'Agglomération, permettant aux élus communautaires et aux agents de (re)découvrir ces deux modules de la Micro-Folie, en saisissant l'utilisation et l'ampleur.

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : ACCOMPAGNER LES JEUNES LES PLUS FRAGILES

Les actions du Programme de Réussite Educative (PRE) se sont poursuivies en 2022 sur les axes éducation/parentalité, accès aux soins, accompagnement à la scolarité et développement personnel/estime de soi.

Le PRE a permis d'accompagner individuellement enfants, adolescents et jeunes de 2 à 18 ans en fragilité. Les actions proposées dans les domaines parentalité et éducation, développement personnel et estime de soi, persévérance scolaire et accès aux soins ont dû s'adapter en continu aux évolutions de la crise sanitaire et ont été largement soutenues par les communes qui les accueillent.

Pour mener ces interventions, le PRE a coordonné près de 25 prestataires qui sont intervenus tout au long de l'année au côté des référents de parcours pour proposer l'accompagnement le plus adapté. L'Éducation Nationale et les partenaires associatifs et culturels sont à ce jour les partenaires les plus mobilisables et sollicitant le plus le PRE.

ALTERNATIVE SUSPENSION, UNE ALTERNATIVE À L'EXCLUSION TEMPORAIRE

Ce dispositif d'accueil (3 à 8 jours) d'élèves exclus temporairement de leurs établissements mixe travail scolaire en matinée, repas éducatifs avec les intervenantes et groupes de paroles l'après-midi sur les thèmes violence/conflit et habiletés sociales.

Un mois et demi après l'accueil de l'élève, l'intervenant organise une rencontre de suivi en lien avec l'équipe pédagogique de l'établissement, permettant de maintenir un lien entre l'élève et l'intervenant tout en soutenant les efforts si infimes soient-ils.



Une attention particulière et des moyens importants ont été alloués pour favoriser la réussite éducative.



LES FAITS MARQUANTS

Cette action est menée en partenariat avec l'ensemble des acteurs socio-éducatifs du territoire : PRE, APAM, MDS... ainsi qu'avec 13 établissements scolaires des villes de Melun, Le Mée-sur-Seine, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Vaux-le-Pénil et Saint-Fargeau-Ponthierry.

LE BUS DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN ACTION



En 2022, le Bus de la Réussite Éducative a porté différentes actions, en particulier :

- La mise en place d'un partenariat avec le PIMMS pour déployer des médiateurs dans les cinq collèges de la Cité Educative dans le cadre de l'accès aux droits.
- Une campagne de lutte contre le harcèlement scolaire à destination des élèves de CM1/CM2 avec la participation de la police Intercommunale et d'une compagnie de théâtre forum.
- La découverte / promotion des métiers de la SNCF et du SDIS 77.
- Des ateliers scientifiques destinés aux collégiens sur le thème de l'environnement, en partenariat avec l'association Planète Sciences.

LA CITÉ ÉDUCATIVE INVESTIT LE PLATEAU DE CORBEIL/PLEIN CIEL



Une attention particulière et des moyens importants ont été alloués pour favoriser la réussite des élèves, notamment avec le déploiement du dispositif Cité éducative sur les quartiers Plateau de Corbeil/Plein Ciel (Melun/Le-Mée-Sur-Seine) et la mise en œuvre concrète d'actions.

La Cité Educative a soutenu près de quarante actions dans le cadre de sa programmation.

On citera :

- La lutte contre le harcèlement scolaire portée par le bus de la Réussite Educative avec la création d'un livret, d'un podcast et du théâtre forum.
- La santé et la prévention des conduites à risque au sein des collèges de la Cité Educative, ce qui a abouti à la mise en place d'un point écoute et des interventions autour de l'éducation à la sexualité et aux relations affectives.
- L'installation de distributeurs de protections féminines dans les écoles et collèges et des interventions du Planning familial.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ MOBILISÉ POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS



Le Contrat Local de Santé (CLS) a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et notamment à renforcer l'offre de soins sur l'Agglomération.





LES FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été marquée par plusieurs actions qui concernent des sujets aussi importants que la désertification médicale, les violences faites aux femmes ou encore la précarité alimentaire.

Pour la deuxième année consécutive, en juillet 2022, l'Agglo a lancé un appel à candidature à destination des étudiants en médecine et en chirurgie dentaire inscrits à la faculté de santé de l'Université Paris-Est Créteil - Paris XII (UPEC) pour leur permettre d'obtenir une bourse mensuelle.

En contrepartie, les étudiants s'engagent à exercer leur activité professionnelle sur le territoire de Melun Val de Seine, pendant cinq ans, après avoir obtenu leur diplôme. L'objectif est de lutter contre la désertification médicale en favorisant l'installation de nouveaux praticiens.

Sur huit étudiants candidats inscrits de la 2ème à la 6ème année de médecine à l'UPEC, six ont été retenus. Une cérémonie de signature des contrats entre le Président de la CAMVS et les étudiants retenus s'est tenue le 26 novembre, dans les locaux de l'antenne de Melun de la faculté de santé de l'UPEC.

L'Agglo s'engage dans des actions de prévention des violences intrafamiliales à destination des femmes. Le 12 mars 2022, dans le prolongement de la journée internationale des droits des femmes, elle a organisé l'évènement « Du théâtre pour lutter contre les violences conjugales ».

Dans le prolongement des premières assises pour l'élimination des violences faites aux femmes qui avaient été organisées le 25 novembre 2021 par le CISPD, en collaboration avec la Direction de la Politique de la Ville et le Contrat Local de Santé, des liens ont été établis avec les associations engagées dans l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Dans le champ de la précarité alimentaire enfin, la Communauté a mis en place, en septembre 2022, la distribution de « paniers solidaires » proposés aux personnes en situation de précarité et confrontées à des difficultés médicales.

Ces paniers distribués tous les 15 jours sont composés de plusieurs variétés de légumes provenant d'une agriculture Bio en circuits courts. D'une valeur de 13 €, ils sont proposés à 6 €, l'Agglo prenant en charge 7 €. En cas de restes, les légumes sont offerts à l'association « je suis Charlot » qui assure bénévolement la distribution de repas chauds gratuits dans Melun.

« EN TRAIT D'UNION », DES ENTREPRISES MÉCÈNES D'ASSOCIATIONS

Dans le cadre de la cité de l'emploi Melun Val de Seine, l'Agglo a initié un dispositif de mécénat d'entreprise en collaboration avec la fondation Break Poverty. Il s'agit d'inciter des entreprises du territoire à participer au financement de projets portés par des associations qui oeuvrent dans le domaine de l'emploi.

Quatre associations ont été préalablement sélectionnées : Papoto (Développement du soutien à la parentalité pour les familles précaires du territoire), Créé Ton Avenir (Accompagnement de collégiens et lycéens dans leur orientation professionnelle pour éviter les orientations subies), Travail Entraide (Développement de l'accès à l'emploi des jeunes via la mise en place d'un parcours stable et formation de jeunes peu ou pas diplômés vers les métiers en tension du territoire (restauration, services à domicile, etc...)), Upromi (Remobilisation de jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation et accompagnement vers l'emploi par le biais de modalités alternatives) et Aurore (Accompagnement à haut niveau qui vise à accompagner le public du PRE dans les troubles de l'apprentissage divers et variés (Angoisses, phobies, troubles du sommeil...)).

DES CHANTIERS D'INSERTION À NOUVEAU ACTIFS

Une fois la phase aigüe de la crise sanitaire passée, les chantiers d'insertion menés dans l'entretien des espaces naturels et la restauration collective (ADSEA/PIJE), le bâtiment (AIPi), l'entretien d'espaces verts doublé d'une activité de maraîchage (ODE) et les nouvelles technologies de l'information (Travail Entraide) ont redéveloppé leurs activités et l'accompagnement des personnes dont elles avaient la charge. L'année 2022 a également vu une évolution et une diversification sensible de ces chantiers.

L'ATELIER PROMeut LES ENTREPRENEUSES

En 2022, l'Atelier a poursuivi son activité d'accompagnement des créateurs d'entreprise sur ses trois sites de Melun, Dammarie-lès-Lys et Le Mée-sur-Seine. Ce dispositif initié par l'Agglo avec le concours financier de l'Union Européenne, dans le cadre de ITI (Investissements territoriaux intégrés) promeut l'entrepreneuriat au féminin de différentes manières (animation d'ateliers sur le thème, critères d'éligibilité plus souples pour les femmes), valorise la contribution des femmes au développement économique de notre territoire et permet à certaines d'entre elles d'acquérir une autonomie financière en créant leur propre emploi.

My Little Business : c'est ainsi que s'appelle l'expérience de la création d'une entreprise par des élèves, d'une classe du lycée Léonard de Vinci à Melun dans un premier temps, puis d'une classe de 3^{ème} au collège Jean de la Fontaine à Le Mée-sur-Seine, dans un second temps.





LES FAITS MARQUANTS

Sous le nom d'Octogone By 32, les élèves ont constitué les organes de direction et les équipes, réalisé l'étude de marché, fixé les prix, mis en place la communication (logo, communiqué de presse) et réuni le capital. Ne reste plus aux élèves qu'à commander les articles pour les proposer à la vente. Ce projet a réussi à susciter l'intérêt du journal « La République de Seine-et-Marne » qui a publié un article dans son numéro du 20 mars 2023. My Little Business a ainsi contribué à sensibiliser les élèves à la création d'entreprise.

LA COMMUNAUTÉ AU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

En 2022, la Communauté a poursuivi son soutien aux actions de prévention et d'éducation à la santé en liaison avec les associations et les services municipaux. Avec l'assouplissement des contraintes liées à la crise sanitaire, certaines manifestations (comme la Journée de la Santé) ont pu avoir lieu.

Globalement, 58 porteurs de projets ont été soutenus (43 en 2021) et 107 actions ont été financées (103 en 2021). Près de 17 000 personnes (adultes, élèves...) ont bénéficié de ces actions dont 70 % résidant dans les quartiers en politique de la ville.

LES PERSPECTIVES 2023

- Poursuite du soutien et des actions de l'Agglo autour des enjeux de réussite éducative, emploi-insertion et santé.
- Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS), lancement de l'étude de structuration de la filière santé et évaluation du CLS avec un renouvellement prévu en 2024.
- Évaluation du contrat de ville avec l'organisation d'ateliers territoriaux et thématiques sur le 1^{er} semestre 2023 et rédaction de la future contractualisation à compter de septembre pour une signature attendue en décembre 2024.
- Dans le cadre de la Cité Educative, poursuite des actions sur la lutte contre le harcèlement scolaire à destination des classes de CM1-CM2 sur le territoire de Melun Val de Seine.
- Organisation de la semaine de la persévérance scolaire du 17 au 20 avril 2023 avec pour fil rouge le podcast.
- Édition des rencontres de la santé, le 24 mai.
- Dans le cadre des cordées de la réussite, organisation des 1^{ères} joutes oratoires de la République autour du thème de la laïcité, le 6 juin.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Créé en 2015, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de la Communauté a pour mission de faciliter la gestion de la sécurité et la prévention de la délinquance au bénéfice des habitants des 20 communes du territoire.

Le CISPD a pour missions de :

- Favoriser l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés et définir des objectifs communs pour préserver la sécurité et la tranquillité publique ;
- Assurer l'animation et le suivi de la Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance ;
- Être consulté sur la définition, la mise en oeuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance prévues dans le cadre de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville.

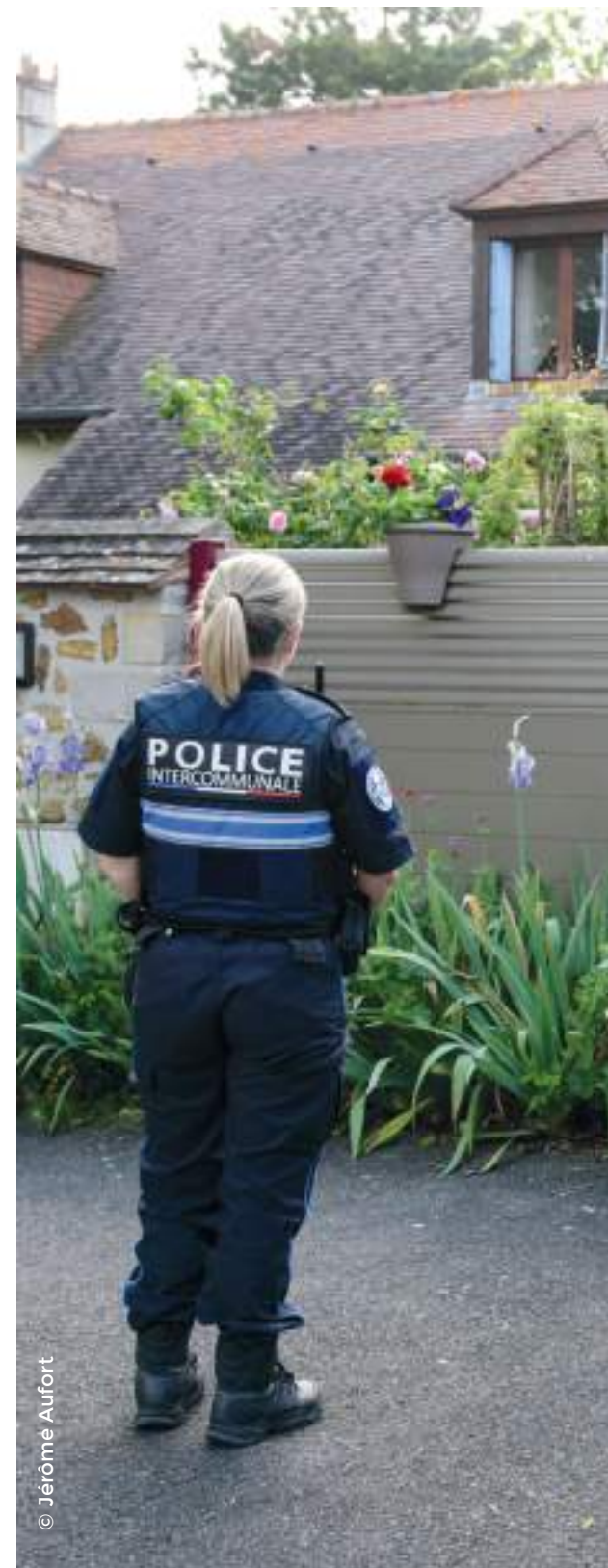
**+ de détails sur le CISPD de la Communauté
sur melunvaldeseine.fr**



LES FAITS MARQUANTS

LES GROUPES DE TRAVAIL MOBILISÉS

Avec les Groupes Techniques Opérationnels (GTO), l'activité partenariale a permis de mettre en oeuvre les actions prioritaires inscrites dans la stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance de manière plus efficace.



EN CHIFFRES



22 GTO (Groupe Territorial opérationnel) réunis en 2022.

162 participants aux assises sur les violences faites aux femmes, le 25 novembre 2022.

LES FAITS MARQUANTS

L'ensemble des GTO au nombre de 12 en 2022 a permis de trouver des solutions immédiates, pragmatiques et efficaces. C'est particulièrement le cas du Groupe Intercommunal de Traitement de la Délinquance (GITD), copiloté par la Procureure de la République et le Président de la Communauté, qui se réunit une fois tous les deux mois pour évoquer des situations nominatives et trouver des solutions concrètes, rapides et durables, ou encore du Groupe Intercommunal de Coopération de Sécurité Renforcée (GICSR) qui se réunit en cas de risque de violences urbaines, sur décision du commissaire de Melun.

À noter également, que les 9 polices municipales de l'agglomération, œuvrent de concert depuis la création du CISPd avec l'animation d'un groupe de travail spécifiquement dédié aux responsables de police municipale.

2022 a également vu la création d'un GTO Éducation Nationale. Il est à noter que la police intercommunale des transports est devenue police intercommunale en renfort des polices municipales mais surtout pour intervenir sur les communes dépourvues de police municipale.

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉLIMINATION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Depuis 2019 et la signature du contrat intercommunal de mobilisation et de coordination sur les violences sexistes et sexuelles - le premier en Seine-et-Marne - les signataires se sont engagés à présenter annuellement les actions liées à la lutte contre les violences faites aux femmes et les résultats obtenus.

Le Préfet de la Seine-et-Marne, le Parquet près du Tribunal judiciaire de Melun, le Président du Conseil départemental, le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et le Recteur de l'Académie de Créteil se sont une nouvelle fois engagés collectivement à rechercher une plus grande efficacité dans les réponses apportées à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le 25 novembre 2022, lors des deuxièmes Assises pour l'élimination des violences faites aux femmes.

Ce séminaire a donné lieu à la diffusion d'un livret recensant toutes les associations du territoire spécialisées dans le domaine des violences faites aux femmes. Il a aussi été l'occasion d'évoquer le dispositif « Demandez ANGELA », un réseau solidaire de lieux (bars, restaurants, commerces) qui peuvent assister et soutenir des personnes confrontées au harcèlement de rue.



La police intercommunale des transports est devenue police intercommunale en renfort des polices municipales.



© Jérôme Aufort

LES FAITS MARQUANTS

MOBILISATION CONTRE LES PHÉNOMÈNES DE BANDES AUX ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Depuis la fin de l'année 2020, les territoires de Melun Val de Seine et de Sénart ont connu une accélération du phénomène de bandes et sont le théâtre d'affrontements entre bandes rivales qui se créent au sein d'établissements scolaires du second degré et/ou sur les réseaux sociaux.

Un GTO qui s'est réuni deux fois en 2022 conserve une vigilance au long court sur ce phénomène qui prend une ampleur inédite à travers les réseaux sociaux. Par ailleurs, la Préfecture pilote un groupe de communication instantanée qui recueille toute satisfaction.

Les professionnels présents sur cette boucle WhatsApp (Polices Nationale, municipales, ferroviaire, Gendarmerie, opérateurs de transport public, chefs d'établissements scolaires principaux et proviseurs, centre de supervision urbain) alertent ou sont alertés, en temps réel, de tous les attroupements hostiles ou rixes pour les stopper ou les désamorcer.

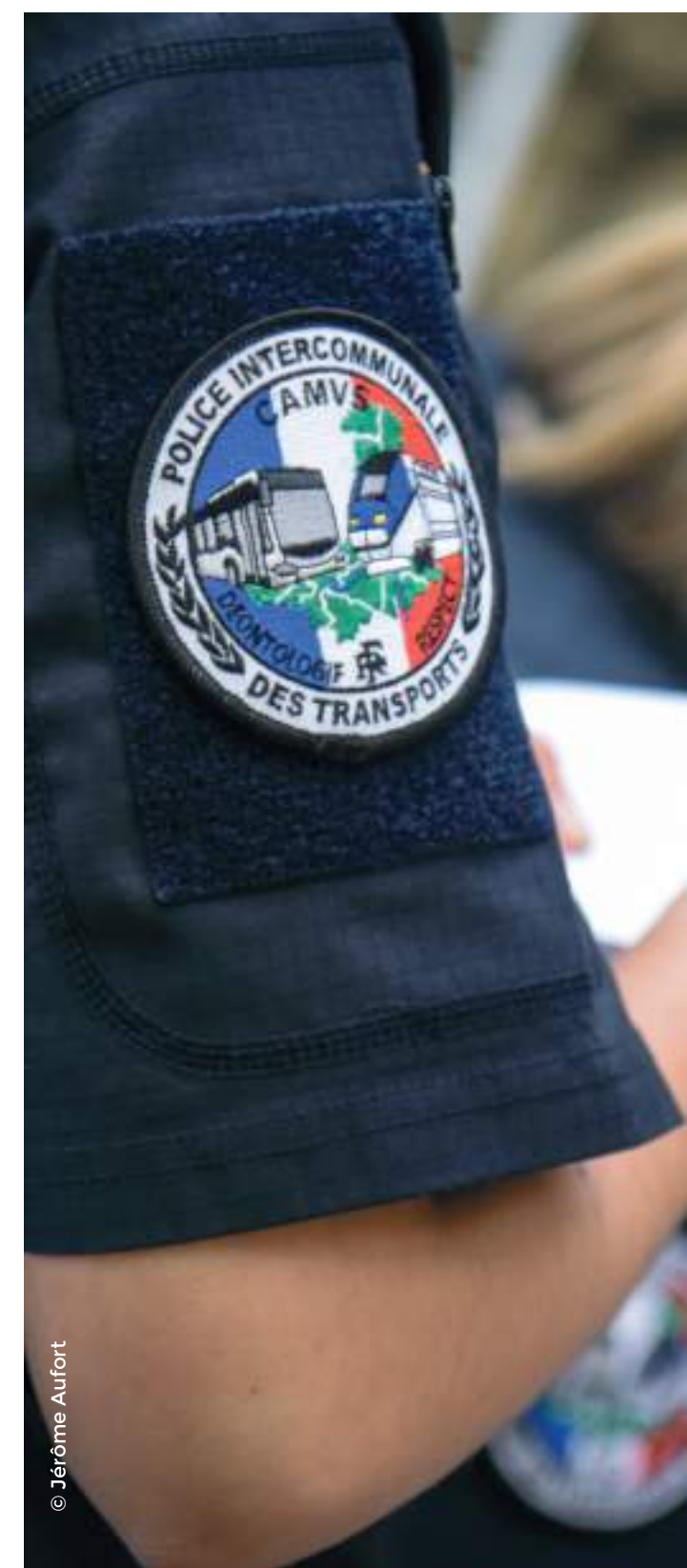
« CITOYENS VIGILANTS », UN DISPOSITIF INNOVANT POUR LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES

La préfecture de la Seine-et-Marne, les 20 maires des communes membres de l'Agglomération, la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP), le Groupement de Gendarmerie et le CISPD ont imaginé un dispositif intercommunal innovant pour lutter contre les cambriolages en impliquant des "citoyens vigilants" et volontaires. Ces derniers sont habilités et sensibilisés pour mieux repérer les attitudes suspectes et aviser rapidement les services compétents afin qu'ils interviennent en cas de doute.

UNE IMPLICATION DE L'AGGLOMÉRATION DANS LE DISPOSITIF « TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL »

Le CISPD, les 20 communes membres de l'Agglomération et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Melun (SPIP) ont réalisé une "Matinale du Travail d'intérêt générale (TIG)" pour obtenir une implication maximale des nombreux partenaires dans ce dispositif alternatif à l'incarcération et de lutte contre la récidive.

Cette action vise à faciliter la réinsertion sociale en créant les conditions nécessaires à la prise de conscience par le travail.



LES FAITS MARQUANTS

UN APPEL À PROJETS POUR LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE

Cet appel à projets lancé par le CISPD a conduit à allouer des subventions à quatre associations Paroles de femmes, AVIMEJ, AcJUSE et CIDFF qui œuvrent tout particulièrement contre les violences intrafamiliales et la protection des mineurs.

LES PERSPECTIVES 2023

- Lutte contre le harcèlement de rue avec la mise en place d'un réseau de commerçants et d'établissements adhérents au dispositif « Demandez ANGELA ».
- Mise en place d'un Intervenant social en commissariat et Gendarmerie ISC dans le cadre d'une convention partenariale entre La Préfecture de Seine-et-Marne, la DDSP, La CAMVS et une association spécialisée.
- Réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un centre de supervision urbain intercommunal. Cette mission a pour objet de faire l'inventaire des systèmes de vidéo protection déjà en place sur les communes du territoire, d'étudier leur interopérabilité et les moyens de raccorder les flux vers un centre de supervision opérationnel.
- Projet de mise en place d'un dispositif « alerte commerces » en lien avec la CCI et la CMA, et les services de police, visant à lutter contre les vols, les escroqueries ou les agressions dont les commerçants peuvent être victimes dans le cadre de leurs activités.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Dans le champ de l'enseignement supérieur, la Communauté participe :

- Aux dépenses d'investissement et de fonctionnement des équipements universitaires implantés sur le territoire communautaire.
- Au développement de structures universitaires nouvelles.

+ de détails sur la compétence Enseignement supérieur de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

UNE FACULTÉ DE MÉDECINE QUI ACCENTUE SON DÉVELOPPEMENT

Installée dans des locaux mis à disposition depuis la rentrée universitaire 2019 par la Communauté d'Agglomération, la faculté de médecine a poursuivi son développement en 2022. Après l'accueil d'étudiants de deuxième année, elle a reçu une première promotion de 70 étudiants de troisième année de Licence option Accès Santé, parcours Santé Publique, à la rentrée de septembre 2022.

CNAM : UNE IMPLANTATION MELUNAISE CONFORTÉE

Grâce à son plan de développement et d'implantations d'antennes dans les villes et bassins d'emploi de taille moyenne, le CNAM participe, aux côtés des collectivités, aux efforts d'attractivité qu'elles mettent en œuvre pour accueillir une nouvelle population, des entreprises et des emplois.

Le CNAM de Melun qui a démarré son activité à la rentrée de septembre 2021 sur le site Gallieni, avenue Thiers, partagé avec la faculté de



EN CHIFFRES



Près de 6 000 étudiants inscrits dans un cycle d'études supérieures.



2 229 étudiants à l'Université Panthéon Assas de Melun dont 1510 en droit (L1 : 709 – L2 : 391 – L3 : 410) 304 en économie-gestion (L1 : 202 – L2 : 102) – 329 en AES (L1 : 199 – L2 : 54 – L3 : 76) 86 en formation permanente (DU enquêteur privé : 12 – Licence pro : 24 - Master 2 Droit et stratégies de la sécurité : 50 (25 étudiants civils et 25 étudiants militaires)).



622 000 euros de subventions dédiées aux partenariats et au développement universitaire.

LES FAITS MARQUANTS

médecine, a poursuivi son développement en 2022. 16 unités d'enseignement en ressources humaines, droit, communication, comptabilité, droit fiscal, marketing, et management sont désormais proposées aux 60 adultes qui suivent ses formations.

Le CNAM a également consolidé des partenariats avec des organismes locaux de formation en ouvrant six licences avec l'Aforp et le lycée Saint-Aspais et une licence en cybersécurité en partenariat avec l'UTEC (Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne).

UNE ANTENNE DE L'UTEC À MELUN

L'UTEC77, Centre de Formation des Apprentis de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, a développé dans les locaux Galliéni un BTS en cybersécurité pour une promotion d'une vingtaine de jeunes dont les cours ont démarré en septembre 2021. Les étudiants de deuxième année ont pu suivre leurs cours à la rentrée de septembre 2022 dans les mêmes locaux.

EN TRAVAUX

- Simplification et amélioration de la défense incendie du bâtiment de la Reine Blanche.
- Achèvement de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé). Tous les bâtiments de la Communauté sont désormais accessibles.
- Aménagement du campus sécurité dans le bâtiment de la Courtille.

LES PERSPECTIVES 2023

- Restructuration de la cour de la Courtille.
- Veille active sur les opportunités de création de nouvelles filières.



le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) a sélectionné la Communauté pour implanter un nouveau centre de formation sur le territoire.



UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

L'Université Inter-Âges de Melun Val de Seine contribue à la recherche de l'excellence, dans tous les domaines.

Ce service transféré depuis le 1er janvier 2017 à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine s'appuie sur des hommes et des femmes compétents et engagés. Il répond aux objectifs fixés depuis sa création en 1999 :

- Être à la croisée du savoir et du lien social,
- Permettre aux personnes retraitées et à celles qui ont du temps disponible d'acquérir des connaissances ou de les compléter,
- Appréhender les nouvelles technologies,
- Rester en concordance avec son temps,
- Conserver et développer une activité intellectuelle et sociale et donc mieux vieillir,
- Développer et favoriser des activités intergénérationnelles et conviviales afin de lutter contre l'isolement.

+ de détails sur l'UIA sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

UN SERVICE PLÉBISCITÉ PAR SES ÉTUDIANTS MAIS CHAHUTÉ PAR LA COVID

Le bilan sur l'année 2022 est positif : 99 % des étudiants souhaitent continuer à suivre les activités proposées par l'UIA en 2023. Ceux qui ne le peuvent pas, ou plus, évoquent une activité plus intense ou une implication plus large au niveau familial ou associatif (garde des petits-enfants, aidant d'un ascendant dépendant, bénévolat, etc...).



EN CHIFFRES



594 étudiants inscrits
au 31 décembre 2022,

61 % des étudiants
viennent de la
Communauté
d'Agglomération
Melun Val de Seine,

36 % hors de l'Agglo
et 3 % hors du
département de
Seine-et-Marne.



157 disciplines,
69 conférences.



84 intervenants.

LES FAITS MARQUANTS

Mais, avec ses phases successives, l'épidémie de la COVID-19 a eu un impact extrêmement négatif sur l'activité globale de l'Université Inter-Âges Melun Val de Seine au même titre que toutes les activités culturelles proposées en France.

Pour renouer avec les étudiants, l'équipe de l'UIA a proposé de nombreuses activités, conférences et cours, en distanciel, quand elles s'y prêtaient et que les enseignants l'acceptaient.

Car ces activités sont indispensables pour de nombreux étudiants. Leurs témoignages et leurs encouragements en sont la preuve. Le maintien du lien social, la sollicitation de son cerveau pour des activités physiques et/ou culturelles sont primordiaux.

Les étudiants ont particulièrement apprécié les conférences proposées gratuitement en visioconférence par certaines UIA/UTL comme celles de Reims ou d'Evry par exemple. Preuve que l'UFUTA (Union Française des Universités Tous Âges) joue un rôle efficace dans ces moments de crise.



L'UIA développe et favorise des activités intergénérationnelles et conviviales.

LES PERSPECTIVES 2023

- Une programmation avec comme fil rouge le développement durable et les Jeux Olympiques.
- Le développement des cours en visioconférence chaque fois que cela est possible et/ou souhaitable.



CULTURE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a placé la musique au cœur de sa politique culturelle, investissant les champs de la diffusion, de la sensibilisation, de la formation et de l'information. Aujourd'hui, elle joue un rôle moteur, sur son territoire :

- Dans la diffusion des musiques classiques et actuelles.
- Dans l'éducation culturelle et artistique des jeunes, en particulier des lycéens, à la découverte des musiques actuelles et classique, mais aussi de la littérature et du cinéma.
- En assurant la promotion de l'offre culturelle développée sur son territoire.
- En apportant son soutien aux équipements culturels.

+ de détails sur la compétence Culture de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

UNE REPRISE EN DEMI-TEINTE

Après deux années de crise sanitaire, une baisse de fréquentation des spectateurs dans les établissements culturels est constatée au niveau national et local. L'Agglomération n'a pas échappé à cette tendance.

Néanmoins, les actions et les évènements culturels organisés par la Communauté ont été réactivés et ont retrouvé leur public ; ainsi, la fréquentation des groupes de lycéens participant au concert Inter-lycées a été exceptionnelle cette année, faisant de Melun Val de Seine la collectivité qui propose le plus grand nombre de lycéens Franciliens pour candidater à jouer au festival Rock en Seine.

Durant l'été, les séances de cinéma en plein air ont été très appréciées par le public qui a découvert, à cette occasion, les sites patrimoniaux du territoire.



EN CHIFFRES



11 343 billets édités en 2022 représentant une hausse de 19 %.



635 336 € versés par la Communauté aux communes pour financer le fonctionnement de certains équipements culturels communaux (médiathèque de Melun, ludothèque de Vaux-le-Pénil, conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre de Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, Melun, Saint-Fargeau-Ponthierry et Vaux-le-Pénil).



Dans les lycées : 42 conférences-ateliers et 10 concerts dans les établissements ainsi que 4 représentations du spectacle Peace & Love pour environ 2 200 élèves.

786 entrées aux Amplifiés du 25 mai 2022, à Melun. 13 séances de cinéma en plein air et 14 communes participantes pour un total de 2 034 entrées, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2021.

LES FAITS MARQUANTS

Autre nouveauté, l'événement les Amplifiés du mois de mai autour des cultures urbaines et numériques a pris un format « festival » (extérieur et intérieur) avec la programmation de 9 groupes dont 6 locaux, la présence d'une journaliste experte de la culture hip/hop, des démonstrations de Breakdance et graph en lien avec Melun Festiv'art (festival des arts visuels) et différentes animations autour des jeux vidéos et de la santé.

Signe de ce renouveau, l'édition de la plaquette de saison commune éditée à 22 000 exemplaires et le retour des abonnements annuels.



Durant l'été, les séances de cinéma en plein air ont été très appréciées par le public.

LES PERSPECTIVES 2023

- Poursuite des actions culturelles dans les lycées à destination des jeunes, une priorité de la politique culturelle de la Communauté.
- Reconduction des événements en faveur de la promotion de la jeune scène locale avec des manifestations autour des cultures urbaines et numériques, en relation avec les communes, les lycées et les acteurs du territoire.
- Reconduction des manifestations culturelles organisées au profit des communes : opération Ciné plein air et concerts de l'Orchestre Melun Val de Seine.



SPORT

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté déploie sa politique sportive sur plusieurs volets :

- Le soutien au mouvement sportif (équipes de niveau national et athlètes de haut niveau).
- L'animation sportive du territoire (en particulier à travers Sport Passion).
- La patinoire communautaire.
- Le soutien à la réhabilitation des équipements sportifs communaux et de la patinoire communautaire.

+ de détails sur la compétence Sport de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

2022, UNE ANNÉE DE RENOUVEAU POUR LA PATINOIRE COMMUNAUTAIRE

2022 a été une année marquante à plus d'un titre pour cet équipement ouvert par la Communauté en 2009. Pour la première fois depuis 2020, il a pu fonctionner sans restrictions, ni fermetures administratives liées à l'épidémie de Covid. Ce retour à une situation normale s'est conjugué avec un retour très marqué du public, comme dans toutes les patinoires de France.

Un nouvel exploitant a été désigné pour gérer la patinoire ; il s'agit de la société Vert Marine, l'un des leaders nationaux de la gestion des équipements de sport/loisirs, avec 80 références dans toute la France.

Toujours en 2022, la patinoire a bénéficié d'un vaste plan de réhabilitation engagé par l'Agglo, pour maintenir la performance technique des installations et redynamiser l'équipement.



EN CHIFFRES



4 médailles aux championnats d'Europe et du Monde pour les tireurs seniors, Pauline Ranvier et Enzo Lefort, licenciés au CEMVS, dont le titre en individuel pour Enzo Lefort.



439 130 € de fonds de concours au profit du fonctionnement des 4 piscines municipales de l'Agglomération.

230 000 € de travaux réalisés dans le cadre du fonds de concours pour la réhabilitation des salles multisports des communes de Maincy, Vaux-le-Pénil et Saint-Fargeau-Ponthierry.



535 stages hebdomadaires enregistrés pour Sport Passion, durant l'été, soit un taux de fréquentation de 95,5 %.



50 000 entrées payantes à la patinoire, soit la meilleure fréquentation publique depuis 2016.

LES FAITS MARQUANTS

LES CONTRATS D'OBJECTIFS

281 000 € ont été versés au mouvement sportif (contrat d'objectifs du CEMVS, aides aux équipes de niveau national et aux athlètes de haut niveau).

UN CONTRAT D'OBJECTIFS AVEC LE CEMVS QUI TIENT TOUJOURS SES PROMESSES

Comme les années précédentes, le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine (CEMVS) a brillé aux Championnats de France de fleuret dans toutes les catégories, chez les femmes comme chez les hommes.

Ces résultats ont été sublimes et prolongés sur la scène internationale, notamment grâce aux deux leaders en équipe de France senior : Pauline Ranvier, Vice-championne d'Europe par équipe et médaillée de bronze par équipe aux Championnats du Monde et Enzo Lefort, Champion du Monde en individuel et médaillée de bronze par équipe.

En 2022, les interventions d'escrime en milieu scolaire ont profité à 80 classes de CE2-CM1-CM2 et 2 000 élèves. Ce partenariat exemplaire qui dure depuis 15 ans avec l'Éducation Nationale est plébiscité par les communes.

Enfin, les manifestations internationales organisées par le CEMVS ont été de retour, après trois ans d'interruption liées au Covid-19 :

- Au musée aéronautique Safran, la rencontre inaugurale « Les étoiles du fleuret » organisée le vendredi 8 avril. Ce tournoi « exhibition » par équipes mixtes a accueilli quelques-uns des meilleurs fleurettistes du Monde, médaillés aux J.O. de Tokyo. Le CEMVS a fait carton plein avec les victoires de Pauline Ranvier et Enzo Lefort.

- Le Challenge Trois Moulins Habitat (ex Challenge Revenu) – Séniors hommes – et Le Château de Couches (ex tournoi de la Reine Blanche) – Séniors féminines organisés samedi 9 et dimanche 10 avril. Ces épreuves inscrites au calendrier de la Fédération Française d'Escrime ont réuni de nombreux tireurs internationaux. Enzo Lefort s'est une nouvelle fois hissé sur la plus haute marche. Chez les femmes, Pauline Ranvier s'est inclinée en demi-finale face à l'italienne Arianna Errigo, « multi-médaillée » Olympique, mondiale et européenne.



4 médailles aux championnats d'Europe et du Monde pour les licenciés au CEMVS, Enzo Lefort et Pauline Ranvier.



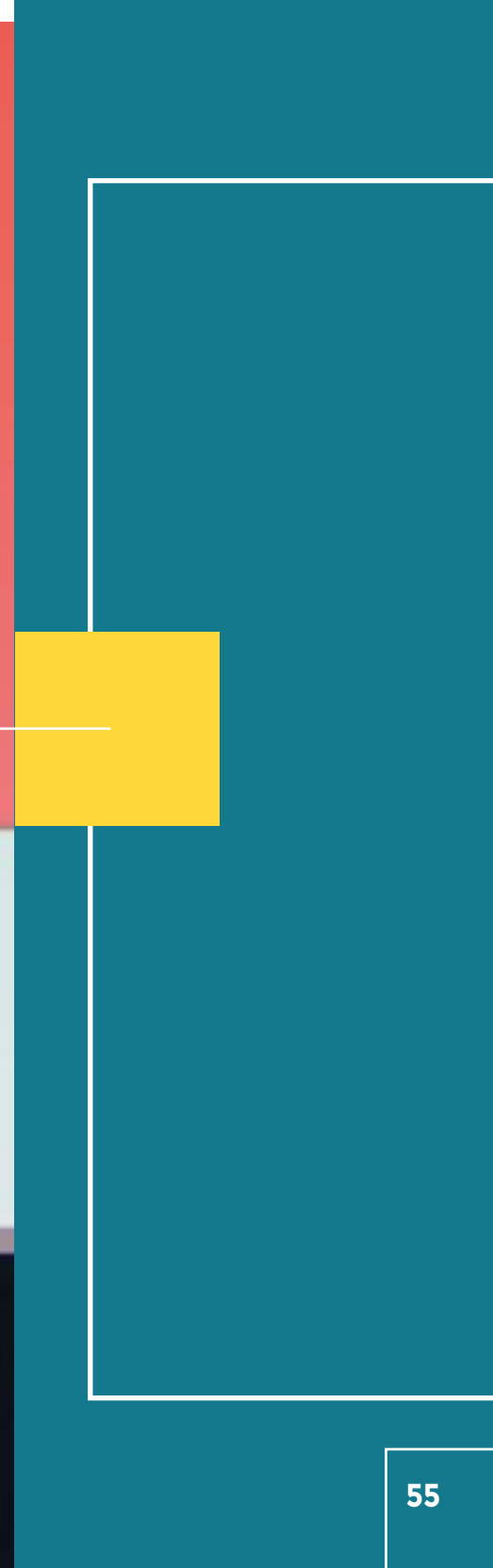
LES FAITS MARQUANTS

Enfin, 2022 a marqué le renouvellement, pour 3 ans (2022/2025), du contrat d'objectifs entre la Communauté et le club, consolidant les trois axes forts de ce partenariat (soutien à l'élite, interventions en milieu scolaire et organisation de manifestations internationales) et la subvention annuelle de 241 000 €. L'objectif sous-jacent est d'accompagner au mieux les initiatives du club et ses tireurs dans l'optique des J.O. de Paris 2024.

LES PERSPECTIVES 2023

- Accompagnement du nouvel exploitant de la patinoire dans la redynamisation de l'équipement et la relance de l'activité, après plusieurs années marquées par l'épidémie de Covid-19, tout en veillant à la maîtrise des consommations d'énergie et à la réduction de son impact environnemental.
- Poursuite de l'accompagnement des communes dans l'exécution des fonds de concours attribués pour réhabiliter leurs salles multisports.
- Maintien du niveau et de la qualité de service du dispositif Sport Passion dans un contexte de forte inflation.





ENVIRONNEMENT

EAU POTABLE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté exerce la compétence eau potable qui consiste à prélever, traiter, transporter et distribuer l'eau potable sur le territoire.

Dans ce cadre, le service eau potable assure les missions suivantes :

- Mise en œuvre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (études et travaux).
- Suivi de l'exploitation du réseau (en délégation de service public).
- Instruction et délivrance des demandes de branchements aux réseaux publics d'eau potable, des autorisations d'urbanisme et suivi administratif.
- Renouvellement et entretien des ouvrages.

+ de détails sur la compétence Eau potable de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

EAU POTABLE

- Démarrage de la Délégation de service public OUEST (Boissise-le-Roi, Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry, Villiers-en-Bière et Boissettes) qui regroupe progressivement, depuis le 1^{er} janvier 2022, 5 communes, offrant ainsi un niveau de service et un tarif unique.
- Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable sur l'Île Saint Étienne à Melun (finalisation), l'avenue de Seine à La Rochette et la rue Chapu au Mée-sur-Seine.
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la démolition et la reconstruction des réservoirs R1 et R2 de Montaigu, à Melun.



EN CHIFFRES



18 points de
prélèvement.



2 usines de
traitement.



18 ouvrages
de stockage
sur 15 sites.



610 km
de réseaux.



7 ouvrages
de reprise.



14 millions de m³
d'eau traitée
chaque année.

LES FAITS MARQUANTS

- Campagne de sectorisation nocturne du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable permettant le suivi et la localisation des fuites.
- Audit de l'ensemble des contrats d'eau potable du territoire pour évaluer et vérifier que les délégataires respectent bien les engagements définis dans les contrats.
- Réalisation d'une étude prospective et tarifaire qui a pour objectif de déterminer un prix de l'eau homogène sur le territoire permettant à la Communauté d'assurer ses missions d'amélioration et d'entretien du patrimoine pour l'eau potable et l'assainissement.

LES PERSPECTIVES 2023

- **Finalisation de la phase 4 du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable** qui a pour objectif d'établir un plan pluriannuel d'action et d'investissement, couplé à la prospective financière et à l'établissement du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE).
- **Démarrage de la deuxième étape des regroupements des contrats de délégation de service public** (Voisenon, Rubelles, La Rochette, Montereau-sur-le-Jard, Livry-sur-Seine, Maincy et Vaux-le-Pénil) qui a pour objectif principal d'offrir à l'ensemble des communes concernées un même niveau de service pour un même tarif avec un regroupement progressif sur 11 ans.
- **Démolition et reconstruction des réservoirs de Montaigu (deux sur trois)** pour garantir la continuité de la distribution de l'eau potable sur le territoire. Les deux ouvrages qui seront démolis durant l'été 2023 seront remplacés par un réservoir unique.
- **Renouvellement des réseaux d'eau potable** dans une démarche de fiabilisation des réseaux engagée par l'Agglo. Elle interviendra donc en collaboration avec la commune de Dammarie-lès-Lys pour l'opération cœur de ville, avec le département de Seine-et-Marne sur la commune de Melun pour le projet TZEN, à Le Mée-sur-Seine pour renouveler le réseau de la rue Aristide Briand, sur La Rochette pour renouveler les réseaux de la rue de l'église et avoisinante, enfin à Rubelles pour la sécurisation de la rue des Trois moulins.



Une campagne de sectorisation nocturne du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable a été mise en place permettant le suivi et la localisation des fuites.



ENVIRONNEMENT

ASSAINISSEMENT

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté exerce la compétence assainissement qui consiste à collecter et traiter les eaux usées ainsi que les eaux pluviales produites et à contrôler les installations d'assainissement autonome.

Dans ce cadre, le service assainissement assure les missions suivantes :

- Mise en œuvre du Schéma Directeur d'Assainissement (études et travaux).
- Suivi de l'exploitation du réseau (qui fait l'objet de délégations de service public).
- Instruction et délivrance des certificats de conformité des branchements aux réseaux publics d'assainissement et suivi administratif.
- Contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- Renouvellement des arrêtés préfectoraux d'exploiter les systèmes d'assainissement.

+ de détails sur la compétence Assainissement de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

DES INTERVENTIONS AUX 4 COINS DE L'AGGLO



- Travaux d'extension du réseau pluvial rue de Mauny à Limoges-Fourches.
- Travaux de mise en séparatif de la rue de la Ferté Alais à Boissise-le-Roi.
- Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement de la rue des Trois Moulins à Melun.



EN CHIFFRES



8 stations d'épuration,
613.43 km de réseaux,
87 postes de relevage
et 55 déversoirs d'orage.



13,3 millions de m³
d'eaux usées et pluviales
traitées.



2 200 000 €
d'investissements.



1 177 certificats
de conformité de
raccordement
au réseau
d'assainissement
délivrés.

510 instructions
de document
d'urbanisme.



358 interventions
d'urgence réalisées
sur le réseau.

LES FAITS MARQUANTS

- Mise en conformité d'un point de surveillance des rejets d'eaux usées dit « A2 » sur la STEP de Montereau-sur-le-Jard et sur le point de rejet « A5 » de la STEP de Saint-Germain-Laxis.
- Finalisation de la phase 4 (programme de travaux pluriannuel) du Schéma Directeur Assainissement.
- Conception en vue des travaux pour la rénovation des réseaux d'assainissement avenue Thiers à Melun, chemin de Halage et rue du Château à Saint-Fargeau-Ponthierry.



Les services ont mené des interventions aux 4 coins de l'agglo pour étendre et réhabiliter les réseaux (eaux pluviales / eaux usées).

LES PERSPECTIVES 2023

- Mise en œuvre de la gestion patrimoniale de renouvellement de réseaux lié au Schéma Directeur d'Assainissement et aux programmes de rénovation de voirie.
Ce programme vise à définir une stratégie d'intervention sur les réseaux du territoire. En 2023, le service interviendra notamment pour réhabiliter les réseaux de l'avenue Thiers et de la rue Pouteau à Melun, du Château et du Halage à Saint-Fargeau-Ponthierry.
- Suivi du plan d'actions à la station d'épuration de Dammarie-lès-Lys, pour ajuster et améliorer son exploitation (après la STEP de Boissettes en 2022).
- Tzen 2 – dévoiement des réseaux des concessionnaires avant la mise en place de la plateforme sur Melun. En 2023, les travaux porteront sur les ouvrages d'eau potable et/ou d'assainissement sur l'avenue Thiers, Gallieni, la rue Saint Ambroise, la Place Saint Jean, la rue Branly et la RD605.
- Procédure de renouvellement de la délégation de service public assainissement arrivant à échéance au 31 décembre 2023 sur l'intégralité du territoire.



ENVIRONNEMENT DÉCHETS - GEMAPI

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté a transféré sa compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés au Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères, le SMITOM-LOMBRIC, et au SIETOM 77. Elle assure le suivi et le contrôle de leurs prestations de service.

La Communauté a transféré sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI) à quatre syndicats :

- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivière et du Cycle de l'Eau (SIARCE).
- Le Syndicat mixte des bassins versants de la Rivière École, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents (SEMEA).
- Le Syndicat Mixte des quatre Vallées de la Brie (SM4VB).
- Le Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine (SYAGE).

+ de détails sur les compétences Environnement de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

DÉCHETS



- SMITOM

- Nouvelle Délégation de Service Public (DSP) de collecte du SMITOM, depuis le 1^{er} janvier 2022, intégrant l'évolution des consignes de tri sur les plastiques (1^{er} janvier 2023) et l'adaptation aux bio-déchets (1^{er} janvier 2024).



EN CHIFFRES



53 523 tonnes de déchets collectés dont 38 991 tonnes d'ordures ménagères, 3 429 tonnes d'emballage, 1 083 tonnes d'encombrants, 7 315 tonnes de déchets verts.

LES FAITS MARQUANTS

- Réflexion sur la reconstruction d'un nouveau centre de tri pour augmenter les capacités de traitement et permettre l'extension des consignes de tri.

- Lancement d'un périmètre test des bio-déchets fin 2022.

- SIETOM

- Démarrage progressif du passage en régie (application au gardiennage des déchetteries).

- Incendie de l'unité de valorisation, en janvier 2022, à la fin des travaux de réhabilitation.



- SEMEA

- Démarrage de l'étude d'aménagement et d'entretien des petits affluents rive gauche de la Seine.

- Poursuite de l'étude de définition et de mise en œuvre d'une stratégie d'acquisition foncière en vue du déploiement de zones d'expansion de crue sur le territoire du SEMEA.

- Poursuite des études relatives au PAPI Juine-Essonne-Ecole.

- Poursuite du Schéma Directeur Hydraulique sur le bassin versant du ru d'Auvernaux Moulignon (à Saint-Fargeau-Ponthierry).

- SM4VB

- Lancement de l'étude GeMAPI sur l'ensemble de son territoire.

- Restauration de la continuité écologique et hydromorphologique sur le site hydraulique de l'ancien moulin barbier à Melun.



Une nouvelle Délégation de Service Public (DSP) de collecte du SMITOM a intégré l'évolution des consignes de tri sur les plastiques.



LES PERSPECTIVES 2023

COLLECTE DES DÉCHETS

- **SMITOM**

- Démarrage au 1^{er} janvier 2023 de l'extension de la collecte des emballages et des papiers.
- Réflexion sur le déploiement des bio-déchets au 1^{er} janvier 2024.

GEMAPI

- **SEMEA**

- Poursuite de l'étude de définition et de mise en œuvre d'une stratégie d'acquisition foncière en vue du déploiement de zones d'expansion de crue sur le territoire du SEMEA.
- Poursuite des études pour la remise à ciel ouvert du ru de la mare aux Evées et création d'une zone d'expansion de crue sur le secteur d'Orsonville, à Villiers-en-Bière.
- Lancement d'une étude hydrologique et hydraulique globale du bassin versant du ru de la Mare-aux-Evées.
- Poursuite de la définition d'un programme d'entretien et d'aménagement des petits affluents directs de la Seine.
- Mise en place d'échelles limnimétriques et de repères de crues.
- Étude pour la renaturation de quatre tronçons urbains et remise à ciel ouvert d'un bief place des tilleuls pour prévenir les inondations du ru d'Auvernoux-Moulignon.
- Lancement d'une étude d'identification des maîtres d'ouvrage et des possibilités de mise en œuvre de la limitation des ruissellements dans le cadre de la lutte contre les inondations.

- **SM4VB**

- Poursuite du schéma directeur sur le territoire du syndicat et définition des actions dites sans regret (Ces actions sont ainsi appelées car elles présentent des bénéfices quand bien même l'impact du changement climatique serait inférieur à celui envisagé).

- **CAMVS**

- Lancement de l'étude GEMAPI sur le territoire de l'agglomération pour harmoniser les connaissances et mettre en place des plans d'action sur les zones non couvertes par un syndicat GEMAPI .





FONDS EUROPÉENS

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Soucieuse d'optimiser le financement de son projet de territoire Ambition 2030, l'Agglomération continue de s'inscrire dans différents dispositifs de contractualisation avec l'Europe, l'État et les autres partenaires financiers institutionnels.

L'Agglomération est ainsi mobilisée pour participer à la nouvelle programmation européenne 2021-2027 du dispositif Investissement Territorial Intégré (ITI) et sur des appels à projets territorialisés qui mobilisent des crédits européens.

**+ de détails sur les Fonds européens
sur melunvaldeseine.fr**

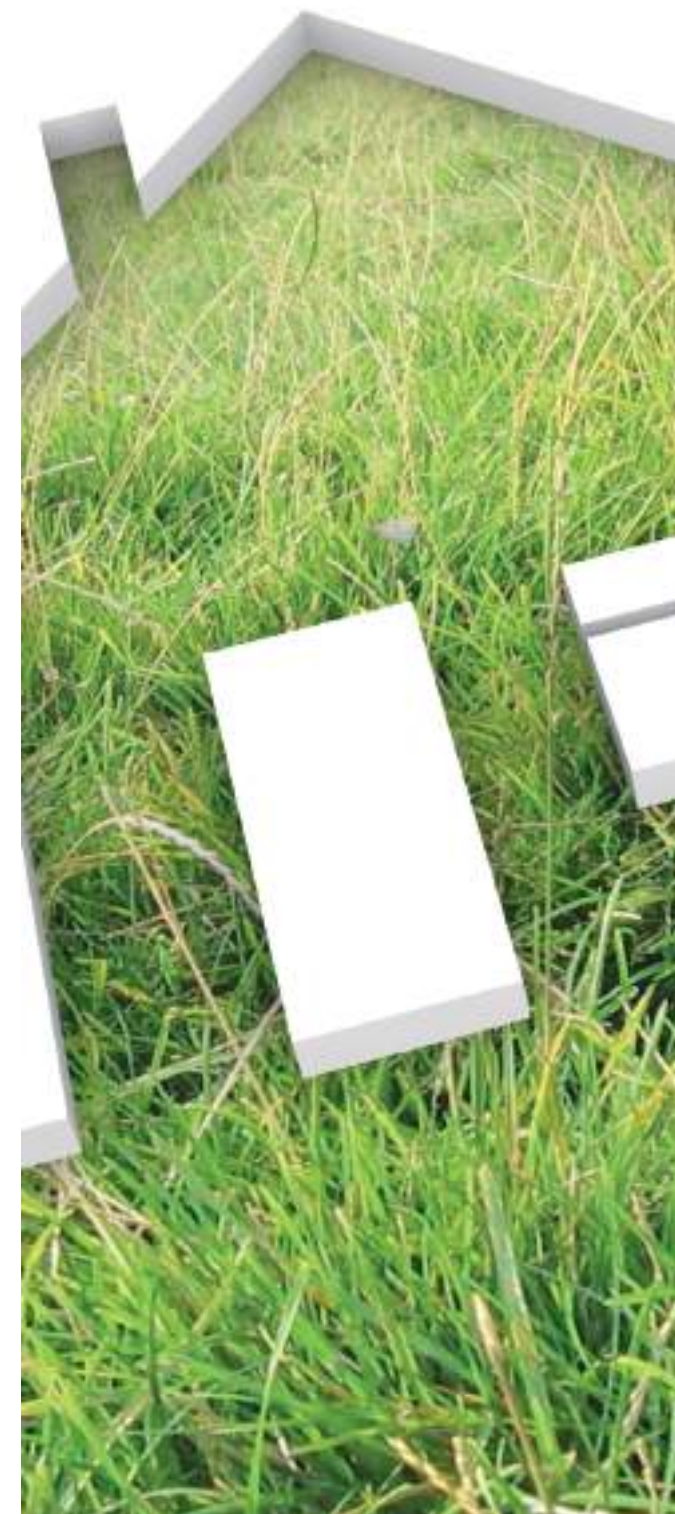


LES FAITS MARQUANTS

LA PROGRAMMATION EUROPÉENNE 2017-2020 À SON TERME

En 2016, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) a été choisie par la Région Île-de-France pour participer au programme « Investissement Territorial Intégré (ITI) ».

Pour la première fois, l'Europe a accompagné et facilité la mise en œuvre de projets structurants répondant aux spécificités et aux besoins du territoire de Melun Val de Seine. Sur la période 2017-2020, l'Agglo a été dotée d'une enveloppe de 6,2 millions d'euros de crédits européens pour mettre en œuvre des projets innovants dans les domaines de l'insertion, de la création d'emplois et d'entreprises, de l'éducation et de la rénovation thermique de logements.



EN CHIFFRES



6,8 M€ de fonds européens FEDER et FSE engagés.

4,5 M € de fonds FEDER et FSE perçus à ce jour.

LES FAITS MARQUANTS

Deux opérations, parmi les plus emblématiques du programme ITI, sont arrivées à leur terme en 2022 :

- La construction d'un Pôle santé à Dammarie-lès-Lys qui regroupe un laboratoire d'analyses médicales et 12 cabinets médicaux et paramédicaux ;
- Le projet de formation aux métiers de l'aéronautique et de la mécanique industrielle, porté par le Training Center 4.0 du SYMPAV (Syndicat Mixte du Pôle d'Activités de Villaroche). Au regard des résultats atteints en termes d'accompagnement à l'emploi (350 jeunes et demandeurs d'emploi bénéficiaires depuis 2019), le projet sera reconduit dans le cadre de la nouvelle programmation européenne 2021-2027.

LE PLAN DE RELANCE EUROPÉEN MOBILISÉ AU BÉNÉFICE DES ÉQUIPEMENTS DE MOBILITÉ DURABLE



L'Agglomération a souhaité participer à la mise en œuvre du plan de relance européen initié par l'Union Européenne en réaction à la pandémie de COVID-19 (REACT-EU). En lien avec le Conseil Départemental 77 (Chef de file), elle a répondu à l'appel à projets REACT EU en présentant un projet de création de trois équipements (cyclables et piétons) inscrits dans le Schéma Directeur des Liaisons Douces, qui bénéficie d'un cofinancement européen FEDER de 600 000 €.

LA CAMVS CANDIDATE AU DISPOSITIF EUROPÉEN « INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ »

La Communauté d'Agglomération a confirmé sa candidature lors du conseil communautaire de décembre 2022 pour le volet urbain du Programme Régional Île-de-France et bassin de la Seine Fonds européens FEDER-FSE+ 2021-2027 : " Investissements Territoriaux Intégrés ". À ce titre, elle a présenté sa stratégie territoriale intégrée au travers d'un programme de quinze projets représentant un budget global prévisionnel de 29 M€. Ces opérations s'inscrivent dans 4 axes prioritaires d'intervention :

- Numérisation des territoires ;
- Rénovation énergétique des logements sociaux ;
- Économie circulaire ;
- Biodiversité.



L'Agglo s'est portée candidate à la mise en œuvre du plan de relance européen.



LES FAITS MARQUANTS

PILOTAGE ET ANIMATION DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)



Signé le 17 décembre 2021 et pour la période 2021- 2026, le CRTE de Melun Val de Seine vise à coconstruire et financer le projet de territoire de l'Agglomération, Ambition 2030 qui s'articule autour de cinq orientations stratégiques : l'activité économique pour renforcer l'emploi, l'axe seine, la transition écologique, la réussite éducative et la sécurité à l'échelle intercommunale.

Le projet de mise en œuvre du schéma directeur des liaisons douces de l'agglomération a été retenu au titre de la programmation 2022 du CRTE.

Le Conseil Communautaire de décembre a validé l'avenant n°1 au CRTE présentant la programmation annuelle 2023 : 22 projets ont été présentés par l'Agglo et ses communes pour un budget total de 30 M€.

LES PERSPECTIVES 2023

- Lancement du dispositif ITI 2021-27 et candidature aux différents appels à projets mobilisant des fonds européens et nationaux (ex. Fonds Vert) qui s'inscrivent dans le projet de territoire.
- Lancement de la programmation 2024 en vue de l'élaboration de l'Avenant n°2 du CRTE, définition des indicateurs.





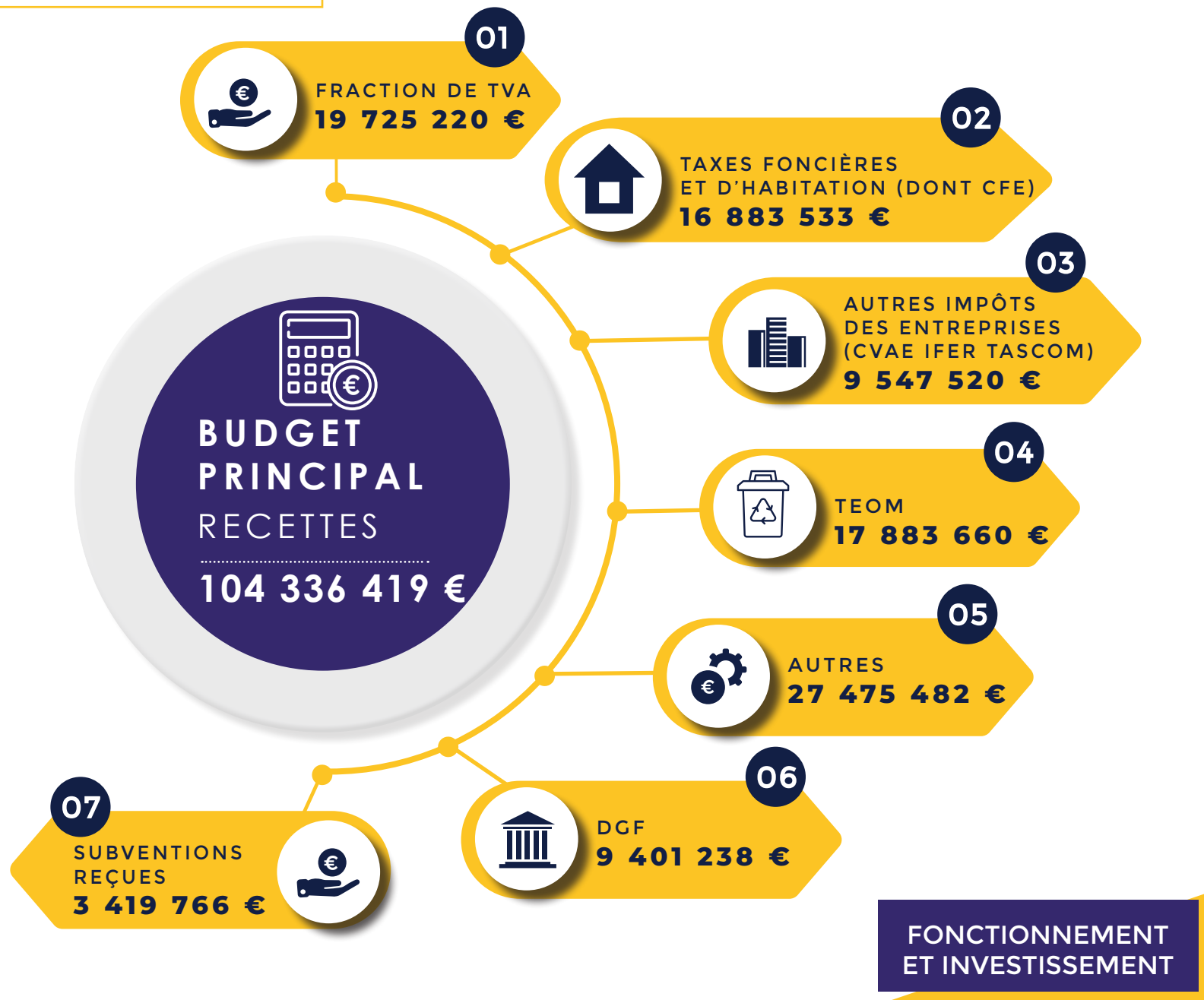


MELUN VAL DE SEINE

LES COMPTES ADMINISTRATIFS



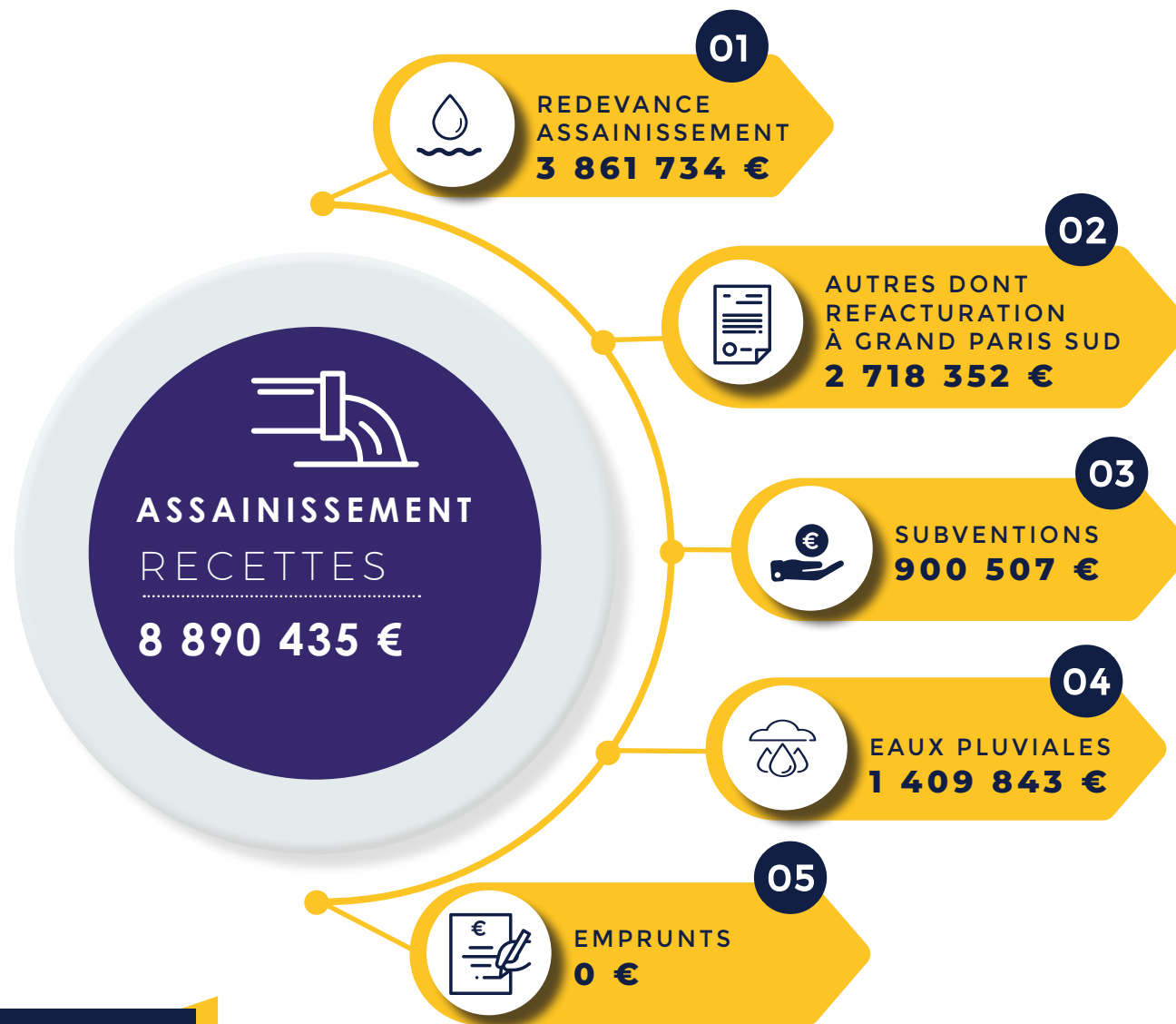
BUDGET PRINCIPAL



BUDGET PRINCIPAL

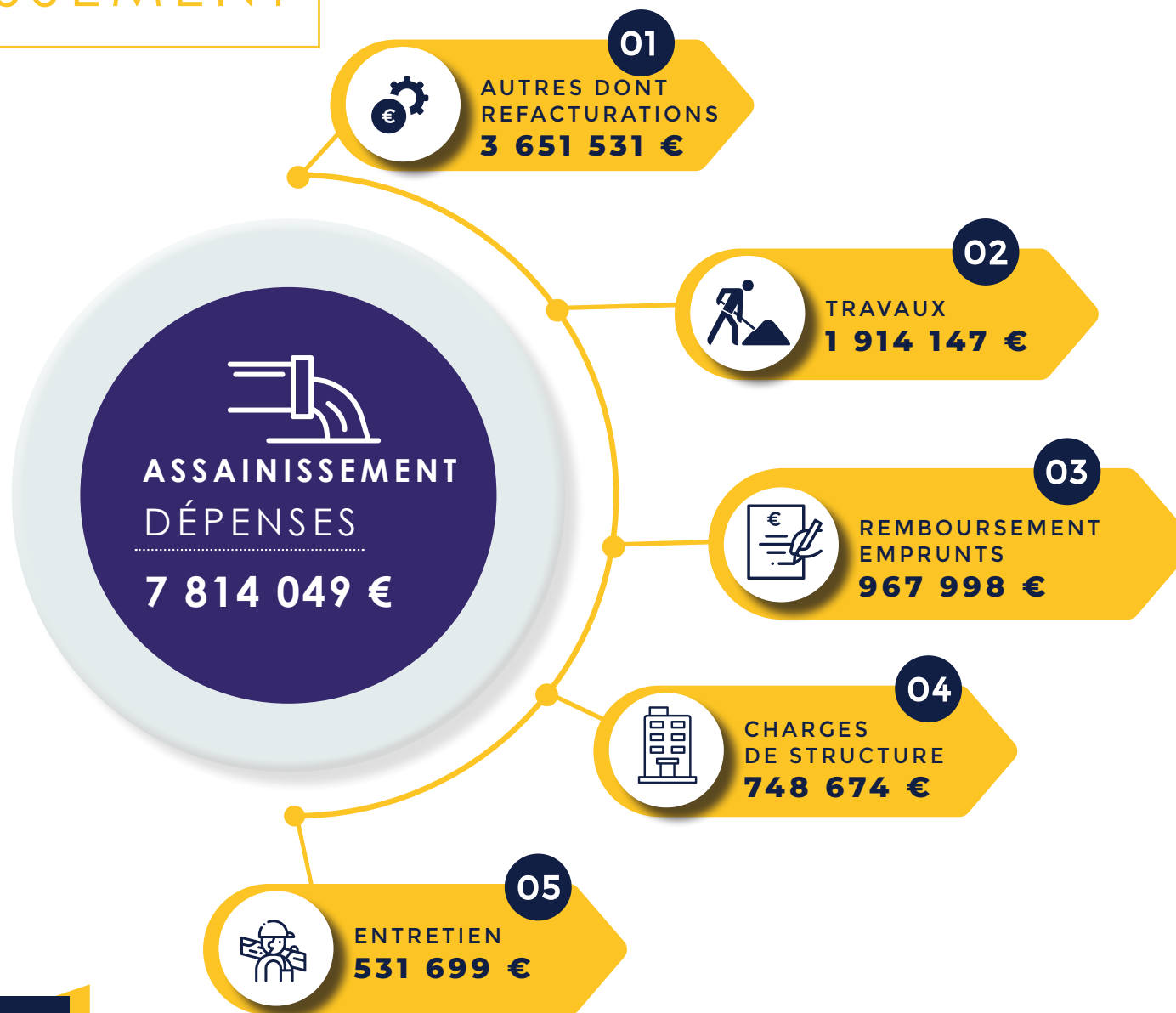


BUDGET ASSAINISSEMENT



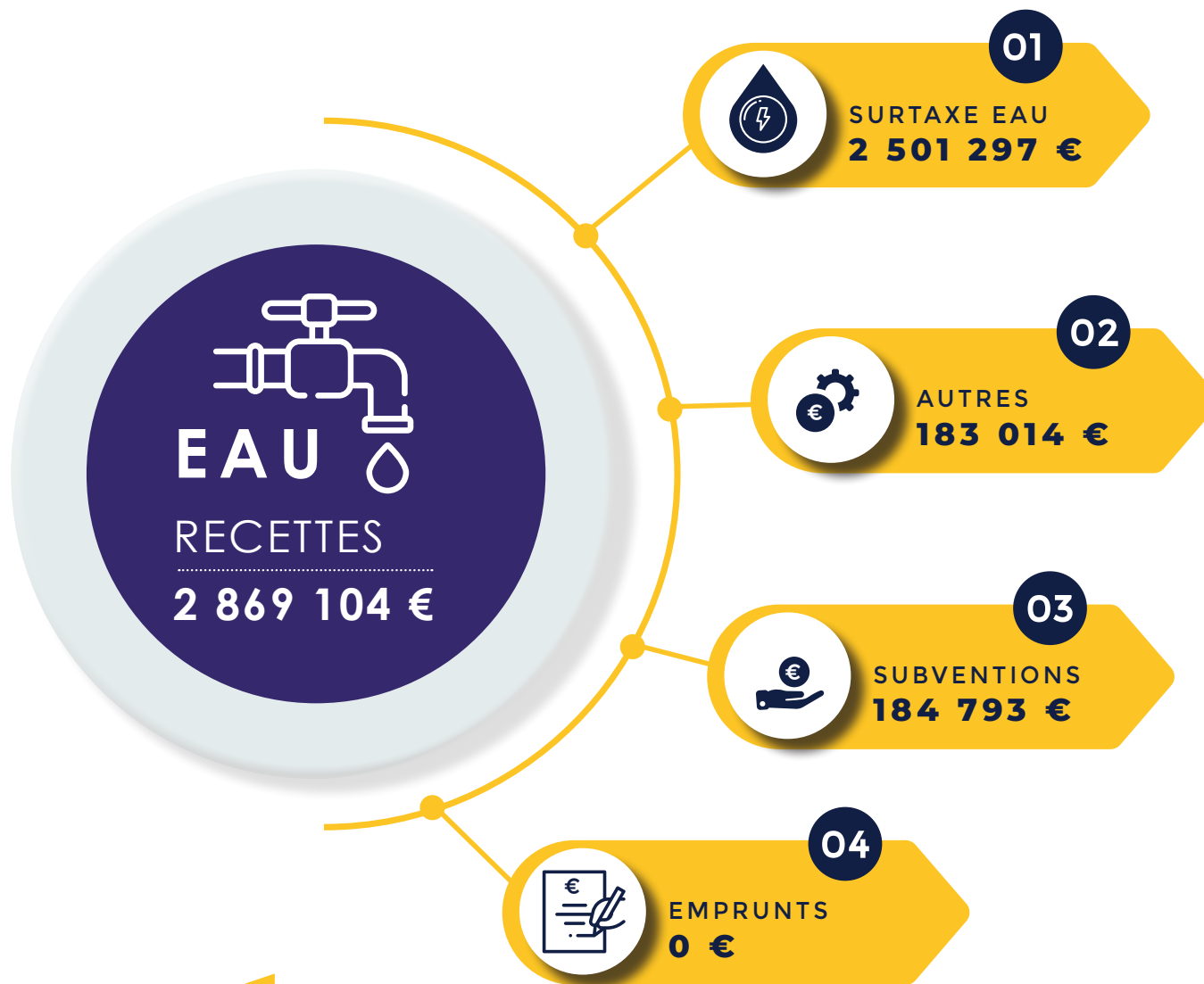
FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT

BUDGET ASSAINISSEMENT



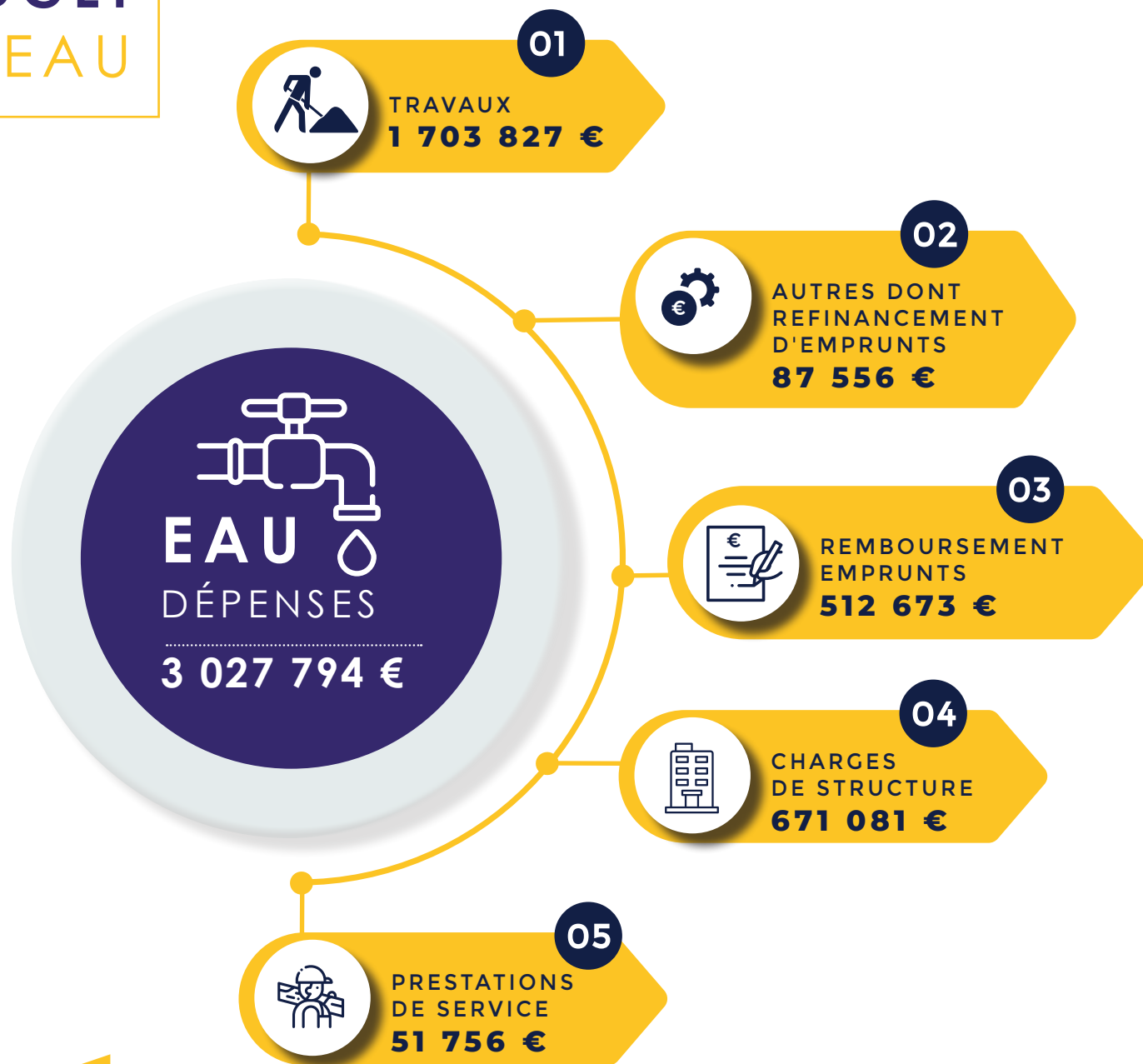
FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT

BUDGET EAU



FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT

BUDGET EAU



FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT

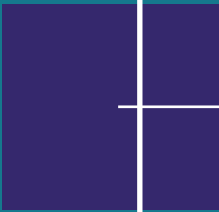


© Jérôme Aufort

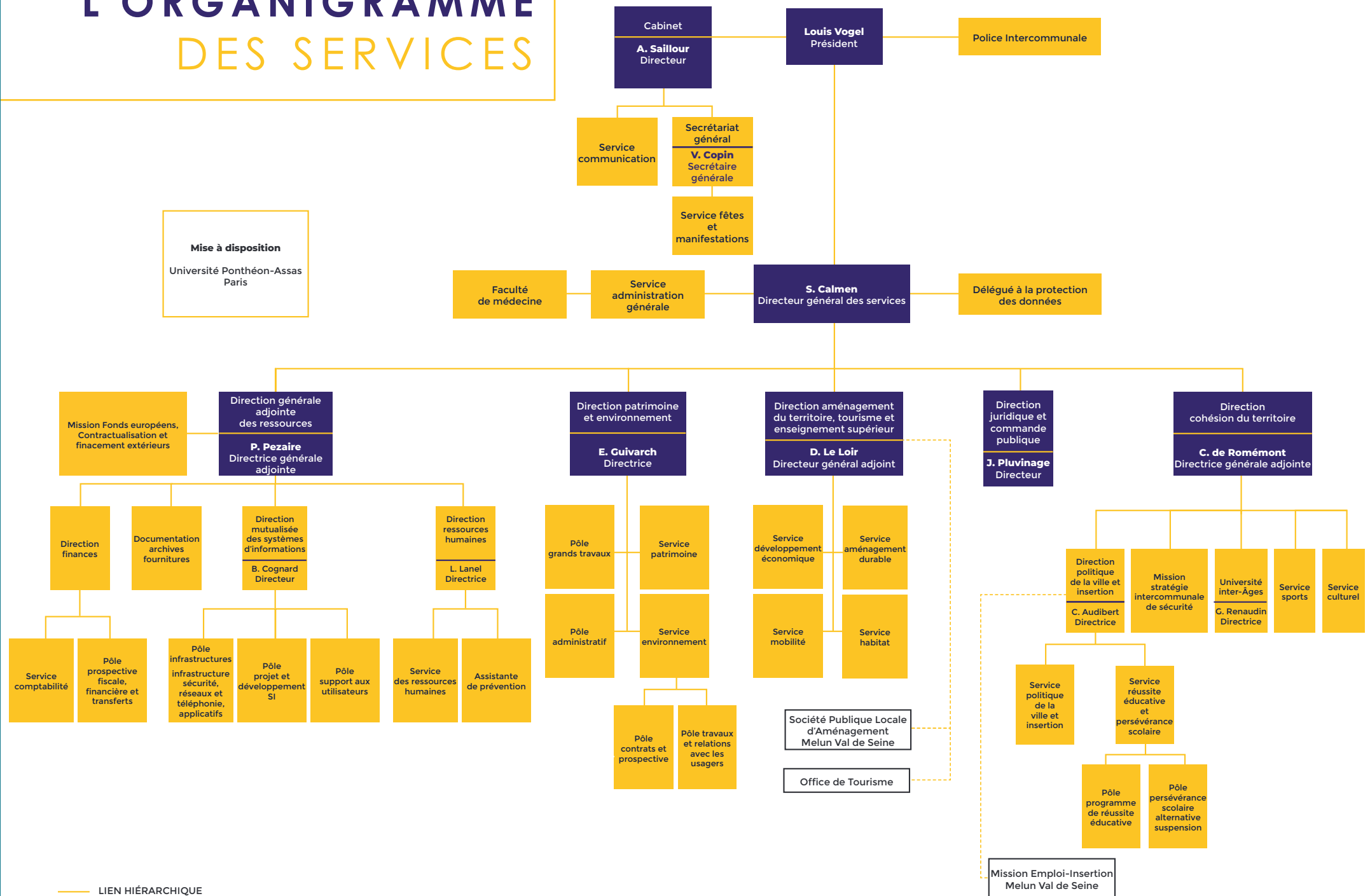
MELUN VAL DE SEINE

**LES SERVICES
ADMINISTRATIFS**





L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



Mise à disposition
Université Ponthéon-Assas
Paris

— LIEN HIÉRARCHIQUE
- - - RELATIONS FONCTIONNELLES
Au 31/12/2022

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

 /agglomelunvaldeseine

 297, rue Rousseau Vaudran
77190 Dammarie-lès-Lys Cedex

 www.melunvaldeseine.fr

Création : Direction de la Communication
Impression : Imprilith - Pringy
Juin 2023

